



Le Music-Hall de Fabienne et Véro

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page D1



Premier arrivé, premier vendu!

Cahier Plus, pages B4 et B5

Frentzen nous fera progresser, dit Prost

Cahier Sports, page F4



MONTRÉAL | SAMEDI 11 AOÛT 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 287 > 126 PAGES > 9 CAHIERS | 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$

Toutes toiles dehors



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse

À la Place des Arts, comme dans 21 autres lieux de Montréal (du Casino au Cirque du Soleil, en passant par des halls de tours de bureaux), les arts visuels s'étalent à la vue de tous. Impressionnant déploiement de la collection du Musée d'art contemporain, l'exposition *Artcité* est un événement auquel ont même été invités des gens de la mode. Inspirée du thème de la toile, la designer Marie Saint Pierre a créé une installation qui habille le coin de la ville ci-dessus. Voir texte en page D3.

| BOIS D'OEUVRE |

Le Canada répliquera devant les tribunaux

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Le conflit sur les exportations de bois d'oeuvre en sol américain se poursuivra vraisemblablement devant les tribunaux, face au mur que vient d'ériger les États-Unis.

Le département américain du Commerce annonçait, vendredi, qu'il imposera dès la semaine prochaine des droits compensatoires de 19,3 % sur les importations de bois d'oeuvre canadien.

Ne se disant pas intimidé, Pierre Pettigrew, ministre du Commerce international, a indiqué qu'il ne ferait aucune concession et qu'il irait jusqu'à défendre les intérêts du pays devant les tribunaux.

Voir CANADA en A2
Les réactions en page C14

Les gaspilleurs d'eau rarement punis

MARIE-FRANCE LÉGER
et SILVIA GALIPEAU

ÉTONNAMENT, les inspecteurs de la Ville de Montréal donnent seulement une dizaine de contraventions par année pour limiter le gaspillage d'eau potable. Et ces jours-ci, malgré l'utilisation record du précieux liquide, les agents municipaux n'ont pas sévi davantage contre les résidents.

En revanche, quelque 60 plaintes ont été déposées cette semaine contre des citoyens qui consomment l'eau de façon excessive sur leurs parterres et sur la voie publique. En temps normal, la ville ne

reçoit pas plus d'une plainte par jour. Les inspecteurs y ont répondu systématiquement en se rendant sur les lieux des « délits ». Mais ils se sont encore contentés d'avertir les fautifs plutôt que de dresser un constat d'infraction assorti d'une amende.

Pourtant, à Montréal, le règlement municipal A4 stipule bien qu'il est interdit d'arroser une pelouse entre 8 h et 18 h ou lorsqu'il pleut, et qu'il est interdit de laisser ruisseler l'eau d'un tuyau d'arrosage sur le domaine public. Les montants des amendes sont élevés : 136 \$ pour une première infraction, entre 300 \$ et 500 \$ pour une deuxième et entre 500 \$ et 1000 \$

pour une troisième.

Or, l'administration municipale a décidé de compter sur la bonne volonté des gens. « On a eu raison. Le niveau de consommation a baissé », déclarait hier André Lazure, porte-parole de la Ville. La barre impressionnante des deux milliards de litres a en effet été franchie cette semaine, une utilisation astronomique d'eau potable.

Les 23 inspecteurs en charge de l'application du règlement sur l'eau ont un mandat très large, expliquent-ils. Avant d'espionner les as de la pelouse verte, ils veillent d'abord à

Voir GASPILLEURS en A2

Le tsar des cellules souches, un conservateur

MATHIEU PERREAULT

IL S'ADONNE à l'exégèse de la *Genèse* dans ses temps libres. Il n'aime guère les recherches sur l'allongement de la vie, estimant que l'homme est moral parce qu'il est mortel. Il réclame l'interdiction de toutes les formes de clonage humain, même le clonage de cellules d'embryons. Il considère que le clonage est au bas d'une pente glissante au sommet de laquelle se trouve la fécondation artificielle. Il a publié dans la revue de droite américaine *The New Republic* un arti-

cle où il déplore le peu d'attention porté à la répugnance naturelle envers le clonage. Il est régulièrement défini comme « néoconservateur », notamment par les magazines *Reason* (gauche) et *The Economist*.

Leon Kass est médecin et professeur de philosophie à l'Université de Chicago. Depuis quelques mois, il aide le président George W. Bush à modeler une politique régissant les recherches sur les cellules souches prélevées sur des embryons. Jeudi, après avoir encouragé de

Voir CELLULES en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts, spectacles et cinéma	cahier D	F14
- horaires-spectacles	D12	A17, A18
- Télé-horaire	D2	cahier I
- horaires-cinéma	D16	Mots croisés D21
Avis	F10, F11	Mot mystère D21
Bridge	H12	Ni bête ni méchant! H12
Carrières	cahier H	Petites annonces
Décès	F12, F13	
Échecs	H12	- immobilier E1 à E3
Économie	cahier C	- marchandises E3
Éditorial	A20	- emplois E4 à E8, F9
Encans	F11	- automobile F9, F10
Êtes-vous		- affaires C4
observateur?	G10	Philatélie H12
Feuilleton	G17	Plus B1 à B7
Forum	A19, A21	Politique A4, A6, A7
Grille des mordus	G10	Restaurants D10
Horoscope	D21	Vacances - voyage
Jardiner	I8	cahier G
		cahier F

MÉTÉO Voir page F14
Généralement ensoleillé
Maximum 28, minimum 18



6 21924 45678 2

Tiens, un ours polaire au dépotoir



LOUISE LEDUC

LA PRESSE AU BOUT DU QUÉBEC
SAM | 1 > Hôpital entre deux eaux

I n'y a pas 36 façons de se rendre à Saint-Augustin. On arrive par bateau ou par avion. Ou par banquise. C'est en tout cas le moyen de transport qu'a privilégié le 3 juin un ours polaire bien mal avisé. De mémoire d'homme, on n'en avait jamais vu, dans ce petit village de 780 Blancs et de 275 Innus. Quand la bête s'est mise en tête d'aller saluer les gens sur le perron, c'en a été trop. L'animal a été abattu, puis mené au dépotoir municipal, où on l'a brûlé.

« C'a été un triste moment, raconte le maire de l'endroit, Camil Fequet. On a essayé autant comme autant d'obtenir de Québec qu'un garde-chasse vienne le tranquilliser, mais bien en vain. Faune et



Arrivé sur le tard, les représentants de Faune et Parcs n'ont pu que constater le décès de l'ours...

Parcs aurait fait des kilomètres et des kilomètres pour aller neutraliser un ours dans le Nord, mais ne se dérange pas vite pour voler à notre secours... »

L'événement illustre bien combien se sentent oubliés les gens de Saint-Augustin, dont le destin semble être d'attendre. En attente, toujours, d'un pont, qui relierait les

communautés amérindiennes et blanches séparées pour l'heure par une rivière et toujours dépendantes d'un bateau de Transport Québec qui plusieurs mois par année est d'ailleurs empêché par le climat de faire la navette. En attente, toujours, d'eau potable, espérée depuis 18 ans déjà.

Il y a trois ans, Saint-Augustin

est venu bien près de pouvoir enfin boire l'eau de son robinet. « En 1997, Québec nous a consenti 2,2 millions pour que l'on se construise un nouveau système. Une entreprise manitobaine a été retenue. C'a été un vrai désastre. Mal adapté, le système a nécessité quantité de vains ajustements. Puis nos Manitobains sont repartis comme ils sont venus, nous laissant avec un système que nous n'avons jamais pu faire fonctionner. »

Il a donc fini comme l'ours polaire, au dépotoir municipal. Un nouveau système, dont l'installation se fait cette fois sous haute supervision gouvernementale, est en train d'être installé. Nouvelle facture : 1,8 million.

Comme si cela ne suffisait pas, Saint-Augustin, qui n'est relié à aucune route, doit en plus composer avec les avalanches. Il y a huit ans, une maison y est restée et neuf familles, situées dans le périmètre à risque sont sur le point d'être démenagées.

Voir OURS en A2
Autres textes en page B3

jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • Tél. : (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

VACANCES	Paris Cayo Coco 499 \$ 998 \$	La Thaïlande	ESPAGNE COSTA DEL SOL	SuperClubs	multi-voyages
SIGNATURE	Holgin Cayo Largo Puerto Plata Cancun Punta Cana 998 \$ 1048 \$ 948 \$ 1098 \$ 1147 \$	et Bali · ile du paradis	3 semaines à partir de 1 399 \$ CAN Promotion : 1 semaine gratuite ou 3 jours/2 nuits à Paris Taxes : 38 \$ CAN	Breezes Costa Verde à partir de 998 \$	
Forfaits à partir de		Présentation audio-visuelle le 15 août 2001 RSVP			

DEMAIN DANS LA PRESSE

Taches brunes sous surveillance

Qu'on les appelle kératoses ou lentigos solaires, les bonnes vieilles taches brunes sont incontournables par les temps qui courent puisque c'est le soleil qui les fait apparaître et réapparaître. C'est en prenant trop de soleil durant sa jeunesse qu'on les collectionne ensuite, plusieurs années plus tard. Le seul moyen de les éviter : oubliez les rayons UV ! Généralement inoffensives, elles peuvent cependant parfois se mettre à se transformer de façon inquiétante. Il faut donc bien les surveiller.

À lire demain dans le cahier Santé.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **946** > À quatre chiffres : **0666**

SUPER 7 > **11-21-31-32-34-39-43** Compl. : **41** > Extra : **891824**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS03692) Champlain N. Y. 12199-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

GASPILLEURS

Suite de la page A1



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse®

À Montréal, on compte sur la bonne volonté des citoyens.

température à Dorval a dépassé les 30 degrés, du jamais vu en plus de 50 ans. La journée d'hier a été moins chaude et plus sèche, mais il a tout de même fait 30,7 en milieu d'après-midi. Avec le facteur humidité, on a atteint 33 degrés. « Cela n'a rien de comparable à ce qu'on a connu les journées précédentes », a toutefois indiqué Yves Gagnon, météorologue à Environnement Canada, rappelant que le thermomètre avait dépassé les 36 degrés mercredi.

Après cette chaleur accablante et incessante, place maintenant à des températures plus normales (et supportables). On ne prévoyait pas plus de 16 degrés pour la nuit d'hier, et un maximum de 26 est attendu aujourd'hui. Pour demain, on s'attend aussi à des températures tournant autour de la normale saisonnière, qui est de 25 degrés le jour, 15 la nuit. Et cette pluie tant attendue ? Pas pour tout de suite, nous dit-on. Seul lundi après-midi risque d'être un peu mouillé, avec des possibilités d'averses de 30 %.

Au Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM), on n'a pas recensé de cas reliés à la

chaleur hier. Les spécialistes recommandent toujours à la population de bien s'hydrater et d'éviter tout exercice physique violent.

Et quoi de mieux pour s'hydrater le corps que de fréquenter l'une des 21 piscines extérieures de la Ville de Montréal ? Officiellement ouvertes entre 11 h et 19 h, « selon l'achalandage et la température, on peut décider d'ouvrir plus tôt et de fermer plus tard », a expliqué hier Serge Fortin, chargé de communications aux services des sports, loisirs et développement social de la Ville. Si vous trouvez que vous n'avez pas assez de temps pour vous rafraîchir durant les heures d'ouverture, vous pouvez demander des heures prolongées à votre piscine, aux différents bureaux Accès-Montréal, ou encore au bureau des sports de votre quartier. « Il ne devrait pas y avoir de problème pour ouvrir les piscines plus tard s'il y a une canicule et un achalandage important. Sauf si la piscine n'a pas d'éclairage approprié. » En théorie, chaque région possède au moins une piscine extérieure avec l'éclairage approprié pour permettre la baignade en soirée.

CELLULES

Suite de la page A1

façon limitée ces recherches prometteuses mais controversées, le président américain a nommé le Dr Kass à la tête d'un conseil présidentiel sur la bioéthique, qui surveillera le domaine. Ironiquement, en mai dernier, le magazine catholique américain *Crisis* avait décrit, dans un éditorial contre ces recherches, la nomination du Dr Kass à un tel conseil comme une situation de rêve, mais peu probable.

Comme le philosophe de Chicago était trop occupé hier pour une entrevue, *La Presse* a demandé à deux bioéthiciennes montréalaises leur opinion sur le Dr Kass. Leur verdict a été diamétralement opposé : Margaret Somerville, de McGill, qui le connaît bien, a vanté ses mérites et la décision de M. Bush ; Bartha Maria Knoppers, de l'Université de Montréal, a condamné comme « politique » le verdict du président, et considère que le Dr Kass est « conservateur ».

Éthique politique

En fait, M^{me} Knoppers s'insurge

contre le principe même d'une telle nomination. En 1997, Bill Clinton avait instauré une commission-conseil nationale sur la bioéthique, et nommé Harold Shapiro, président de l'Université de Princeton, à sa tête. La nomination du Dr Kass rend la commission-conseil obsolète. « Les gens qui s'occupent de bioéthique ne devraient pas changer avec les partis politiques, déplore M^{me} Knoppers. En France, par exemple, les bioéthiciens qui conseillent le gouvernement font leurs mandats au complet. Aussi, M. Shapiro n'est pas un bioéthicien. Il était plus facile pour lui d'écouter tous les avis. Le Dr Kass arrive avec des idées bien arrêtées. » Ironiquement, Harold Shapiro a un frère jumeau, Bernard, qui est recteur de McGill.

Au contraire, M^{me} Somerville estime que le Dr Kass est « subtil » et « absolument merveilleux ». « J'aime particulièrement l'une de ses citations, quand il dit que « l'âme de la médecine est en jeu ». Il s'interroge sur ce que signifie la

création de la vie. Il est devenu politiquement incorrect de parler d'autre chose que de bienfaits et de risques individuels, de peur de tomber dans la religion. Mais on peut parler de valeurs. C'est ce que fait le Dr Kass. »

Ce printemps, devant le Congrès américain, le médecin-philosophe de Chicago a prôné l'interdiction du clonage thérapeutique de cellules d'embryons : sinon, a-t-il prévenu, le clonage reproductif sera inéluctable. « Si une grossesse clonale illicite est découverte, aucune agence gouvernementale n'osera réclamer l'avortement. » Par contre, le Dr Kass a déclaré que le Congrès devrait réévaluer l'interdiction du clonage thérapeutique si les autres avenues de recherche s'avéraient décevantes.

C'est cette tendance à prévoir le pire qui rend le Dr Kass suspect aux yeux de M^{me} Knoppers. Les bioéthiciens qui parlent souvent de « pente glissante » ont un filtre à travers lequel ils voient toute avancée scientifique. Ils sont méfiants. »

CANADA

Suite de la page A1

« Le gouvernement du Canada continuera de défendre les droits de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre. Nous nous attendions à ce que le gouvernement américain s'engage dans cette voie et, avec l'industrie et les provinces, nous sommes prêts pour la bataille juridique », a déclaré le ministre Pettigrew en point de presse à Montréal.

L'affaire devrait donc se retrouver d'abord devant des tribunaux américains et, si c'est nécessaire, devant le tribunal commercial de l'ALENA. « Nous avons eu beaucoup de succès dans le passé devant les tribunaux américains eux-mêmes », a rappelé M. Pettigrew.

Cette décision préliminaire rendue vendredi revient à dire que les États-Unis, après enquête, considèrent que l'industrie du bois canadien est subventionnée à hauteur de 19,3 %, ce que les autorités canadiennes nient fortement depuis le tout début de ce conflit commercial. Le rapport final de l'enquête doit être rendu public plus tard cet automne.

Anticipée depuis quelques jours, la décision aura de grandes conséquences sur l'industrie du bois d'oeuvre au Canada, faisant grimper les prix sur le marché américain, ce qui aurait des impacts sur les ventes et, par contrecoup, sur la demande de produits canadiens.

La valeur du bois d'oeuvre expédié aux États-Unis représente quelque 10 milliards par année, et occupe le premier rang des exportations canadiennes. La Colombie-Britannique et le Québec se partagent près des trois quarts de la production canadienne.

On évalue que l'imposition de garanties supplémentaires de 19,3 % sur les exportations aux États-Unis coûterait au bas mot, annuellement, un milliard à l'industrie canadienne. Cette pénalité ne s'appliquera pas aux provinces atlantiques, comme l'avaient pré-

cisé les Américains il y a quelques semaines.

Le département du Commerce en est également arrivé à la conclusion que ces droits compensatoires seront rétroactifs au mois de mai. L'enquête américaine aurait permis de déterminer que les exportations canadiennes ont augmenté de plus de 15 % depuis le 1^{er} avril, portant ainsi préjudice à l'industrie américaine. Le Canada réfute toutefois l'échantillon retenu par les Américains pour réaliser ce calcul.

Le différend entre les deux pays a repris avec l'échéance de l'entente sur le bois d'oeuvre, le 31 mars dernier. Depuis, les deux voisins s'affrontent à coup de décisions commerciales et de déclarations. Le Canada privilégie le libre-échange, les États-Unis sont plus protectionnistes, comme le confirme la décision d'hier.

L'accord d'une durée de cinq ans restreignait les exportations aux États-Unis en imposant des quotas. Malgré ces limites, l'industrie américaine du bois d'oeuvre s'est toujours plainte de concurrence déloyale, accusant les producteurs canadiens d'être subventionnés à cause des droits de coupe peu élevés que les gouvernements leur imposent. Le 1^{er} avril, des producteurs américains déposaient donc officiellement une plainte à cet effet devant le département du Commerce qui instituaient une enquête.

Le différend sur le bois d'oeuvre est sans aucun doute, actuellement, la guerre commerciale la plus importante entre les deux pays, et la décision d'hier n'est qu'un round du nouvel affrontement qui s'est amorcé.

Les États-Unis ont aussi lancé une autre enquête, portant celle-là sur des allégations de dumping de bois canadien en sol américain. Les conclusions de cette enquête ne seront connues que cet automne.

OURS

Suite de la page A1

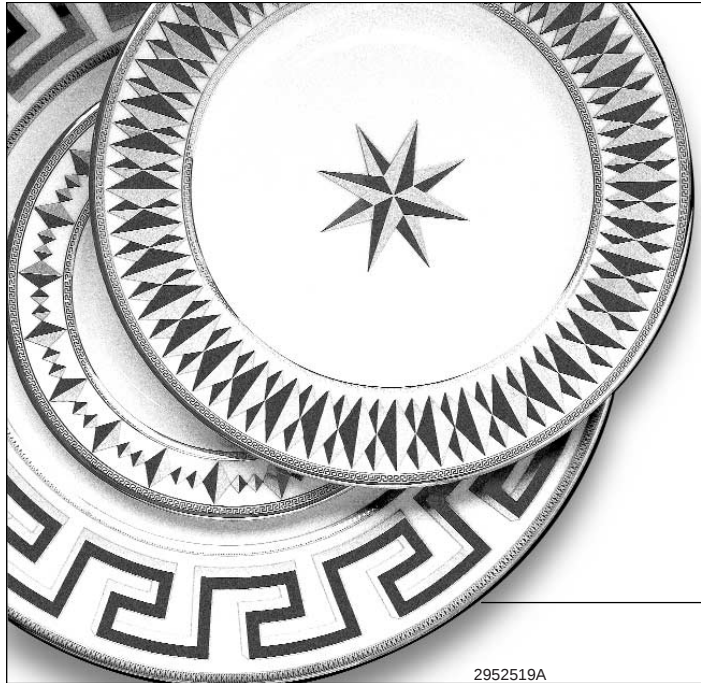
Un peu pénible, la vie, à Saint-Augustin ? À l'automne et au printemps, quand la rivière n'est pas navigable, le temps est un peu long. Mais l'hiver, lui, passe toujours trop vite, nous assure-t-on un peu partout sur la Basse et la Moyenne-Côte-Nord, occupés que sont alors les gens à aller en moto-vente de village en village disputer l'une ou l'autre des parties de hockey d'un calendrier chargé.

Mais quel avenir pour Harrington Harbour, petite île sans aucune voiture où les 285 habitants se promènent en quatre roues sur leurs trottoirs de bois et où la police ne vient que deux fois par année ? Qu'advient-il de Tête-à-la-Baleine où la moyenne d'âge de la population dépasse les 45 ans et où l'école ne compte plus que 30 élèves ?

Douloureusement, sur la Basse et la Moyenne-Côte-Nord, on apprend à ne plus trop compter sur la morue. Ni trop sur le crabe, que les Japonais, de gros acheteurs jusque-là, boudent cette année, ne le trouvant pas à leur goût.

L'exploration minière et l'exploitation forestière tardant à se développer vraiment, la région songe maintenant à donner dans le tourisme, où tout reste à faire, comme on le comprend bien en téléphonant au ministère du Tourisme pour obtenir quelques clichés. À l'est de Havre-Saint-Pierre, le ministère n'a rien. Le désert.

Comme si le Québec s'arrêtaient aux îles Mingan, alors qu'elles ne devraient être que le début du plus beau des voyages...



Offres
Primes
Spéciales

LENOX

Choisissez parmi les plus grandes marques en porcelaine fine au magasin préféré des mariées



«Le supercentre de la mode maison»



Assiette creuse en Promotion

à l'achat d'un ensemble de 5 pièces de porcelaine fine, recevez 1 assiette creuse **gratuite**
offre valable sur motifs sélectionnés jusqu'au 30 septembre 2001

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810 • LA CATHÉDRALE (CENTRE-VILLE) : (514) 282-9525 • PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202

LES GALERIES LAVAL : (450) 681-0909

Nouveau

MAGASIN D'ENTRÊPÔT, CARREFOUR LANGELETT : (514) 254-3636

ACTUALITÉS

Radiée ici, M^{me} Parizeau se dit « avocate en Alberta »

CHRISTIANE DESJARDINS

Radiée pour cinq ans au Québec pour de graves fautes professionnelles, Micheline Parizeau se présente maintenant comme avocate en Alberta.

Entourloupette ou ignorance ? Toujours est-il que M^{me} Parizeau agit de la sorte au nez et à la barbe du Barreau du Québec. En effet, dans une requête contre le Conseil d'arbitrage du Barreau du Québec, qu'elle a déposée cette semaine au palais de justice de Montréal, M^{me} Parizeau signe : « Je, soussignée, Micheline Parizeau, avocate en Alberta, ayant une place d'affaires au 1 Westmount Square, suite 460, ville de Westmount, province de Québec. »

Au Barreau d'Alberta, on confirme que M^{me} Parizeau est membre de l'ordre depuis 1983, mais qu'elle ne peut exercer actuellement car elle n'a pas d'assurance. On ignorait totalement qu'elle avait été radiée au Québec. « Nous ne le savions pas, vous nous l'apprenez », a indiqué hier Allison McKenzie, porte-parole de l'organisme.

D'après M^{me} McKenzie, c'est au Barreau du Québec d'aviser les autres barreaux, quand un avocat est radié. Mais au Barreau du Québec, on ne semblait pas très au courant de cette pratique.



Micheline Parizeau

Quoi qu'il en soit, cet incident vient démontrer les failles d'un système qui, malgré toutes les facilités informatiques d'aujourd'hui, semble avoir quelques carences. M. Gervais signale d'ailleurs qu'il en sera question lors de la réunion annuelle de la Fédération professionnelle des juristes du Canada, qui se tiendra la semaine prochaine à Saskatoon. L'Association songe à créer un registre pour les transferts de données à travers le Canada. Selon M. Gervais, le cas de M^{me} Parizeau démontre l'importance d'un tel système, d'autant plus que, selon lui, la mobilité des avocats va en s'accroissant.

La requête présentée cette semaine par M^{me} Parizeau vise à faire annuler une décision du Conseil d'arbitrage du Barreau du Québec qui, le 10 juillet, a réduit à zéro le compte d'honoraires de près de 510 000 \$ qu'a présenté l'avocate à une de ses clientes, en 1999. Dans le cadre de ses procédures de divorce, cette cliente a déjà payé plus de 40 000 \$ en honoraires à M^{me} Parizeau. Mais cette dernière réclame 509 505 \$ de plus, soit un pourcentage des 6,4 millions que la femme a obtenus de son mari lors du règlement du divorce. Sans elle, estime Parizeau, la femme n'aurait pas obtenu une somme si rondelette.



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse

Lysane O'Sullivan, ex-vice-présidente de l'Action démocratique du Québec, est passée au Parti québécois hier, en présence du premier ministre Bernard Landry, à propos de qui elle a tenu des propos chaleureux.

La numéro deux de l'ADQ passe au PQ

L'exécutif au complet de l'ADQ de Blainville suit Lysane O'Sullivan

MATHIEU PERREAULT

En juin, la vice-présidente de l'Action démocratique du Québec, Lysane O'Sullivan, a démissionné parce que son parti ne voulait pas d'un référendum sur la souveraineté. Hier, la politicienne blainvilloise a annoncé en conférence de presse qu'elle passait au Parti québécois. Mais son discours inaugural ne portait presque pas sur l'avenir du Québec. L'ex-agricultrice a plutôt disserté sur la lutte contre la pauvreté, et les politiques familiales.

Les journalistes ont immédiatement sauté aux conclusions : le PQ courtise la gauche, qui lui a coûté la victoire à l'élection partielle de Mercier en avril en raflant 26 % des voix. « Pas du tout », a répliqué le premier ministre Bernard Landry, qui accompagnait M^{me} O'Sullivan dans les bureaux du PQ. « Ce qui est arrivé dans Mercier est une incroyable succession d'événements : Michaud, Toussaint, des querelles linguistiques. Ce n'est pas du tout la même situation dans Blainville. »

M^{me} O'Sullivan, qui ne sera pas candidate avant les prochaines élections générales, a été directrice du Front Mirabel, qui s'opposait à la concentration des vols à l'aéroport de Dorval, et a présidé Parents-Secours et la Confédération des organismes familiaux du Québec. Mais elle n'a pas été choisie parce qu'elle est une militante « plus sociale qu'économique », active dans les mouvements de femmes des Basses-Laurentides, assure M. Landry. « D'abord et avant tout, c'est une personne que nous accueillons. »

Et l'amitié de M^{me} O'Sullivan avec Françoise David, l'ex-présidente de la Fédération des femmes ? Non, se défend M. Landry, ce lien n'a rien à voir avec la médiatisation de la transfuge. « Des milliers de nos militants sont amis avec Françoise David, assure M. Landry. J'en suis moi-même un. Et je ne désespère pas de recruter M^{me} David. »

Gauche de gouvernement

M. Landry avait tout de même un message à livrer aux groupes de gauche qui s'allient pour combattre le PQ. « Nous sommes un parti progressiste de gouvernement. Il y a de l'impatience chez les groupes progressistes qui ne sont pas de gouvernement. Mais nous avons le devoir de bien gérer les fonds publics. Le déficit zéro n'était pas une lutte de droite, mais une lutte progressiste. » Selon M. Landry, la gauche « devrait choisir un parti de

gouvernement » plutôt que se regrouper pour combattre le PQ, comme le Rassemblement de l'alternative progressiste (RAP) dans Mercier.

L'exécutif ADQ de Blainville au grand complet a suivi M^{me} O'Sullivan au PQ, et ils aideront Richard Legendre, candidat péquiste aux élections complémentaires de l'automne. Elle a donc longuement soupesé sa décision. « J'ai été surprise par la rapidité avec laquelle le PQ, le PLQ et le RAP m'ont contactée après le congrès de l'ADQ (où elle a démissionné) », dit M^{me} O'Sullivan. Elle a discuté avec « plusieurs personnes » du PLQ, mais pas Jean Charest, avant d'accepter de rencontrer Bernard Landry au 12^e étage de l'édifice Hydro-Québec. « Comme plusieurs, je craignais Bernard Landry. J'ai été énormément surprise. J'ai découvert un être humain et sensible, à l'écoute de mes préoccupations sur la pauvreté. »

Née en 1957, M^{me} O'Sullivan a cessé ses études au cégep de Saint-Jérôme après une session de droit, s'est mariée et a eu trois filles. Elle a commencé son implication communautaire à son comité d'école en 1984, avant de travailler un an à la Chambre de commerce de Mirabel en 1988-89. Elle a fondé en 1990 une firme organisant des expositions agricoles, puis une fromagerie et un restaurant. Ses proches étaient présents à la conférence de presse et l'applaudissaient fréquemment.

VOTRE PRIME, VOTRE CHOIX



Jusqu'au 19 août, avec tout achat de 27\$* ou plus de produits Lancôme, recevez cet ensemble comprenant :

- **COLOUR FOCUS**
Duo d'ombres à paupières (choix de deux couleurs)
- **ROUGE MAGNÉTIQ**
Rouge à lèvres longue tenue (choix de deux couleurs)
- **DÉFINICILS**
Mascara haute définition
- **BI-FACIL**
Démaquillant double action pour les yeux, 60 ml
- **PRIMORDIALE INTENSE**
Soin rajeunissant re-texturant visible, 9 ml
- **AROMATONIC**
Eau de soin énergisante, 15 ml

Le tout dans une trousse à cosmétiques en autruche verte.

*Avant taxes. Une prime par personne. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

Hydra Zen Eye

Soin Hydratant Déstressant Anti-Poches

Grâce au complexe dermo-calmant Acticalm^{MD}, une technologie exclusive à Lancôme, Hydra Zen Eye hydrate et apaise instantanément la peau délicate du contour des yeux et soulage les yeux gonflés par le stress.

15 ml pour 52\$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



MODE DE VIE MODE DE PAIEMENT

www.lesailles.com



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE (613) 721-4537

LES GRANDS PROJETS LES AILES : CENTRE-VILLE MONTRÉAL ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE / AOÛT 2002



Photothèque La Presse ©
Loin de se sentir menacé, le ministre québécois de l'Immigration, Joseph Facal, prend les changements au programme fédéral comme « un compliment ».

Surenchère dans l'immigration

MATHIEU PERREAULT

L'AN DERNIER, le programme d'immigrants investisseurs, qui évite aux candidats prospères de montrer que leurs qualités professionnelles sont en demande au Canada, a généré des investissements de 673 millions dans les quatre provinces participantes, le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard. Grâce à un marketing agressif, le Québec a empoché 623 millions, 93 % du magot.

Jaloux du succès québécois, le gouvernement fédéral, qui gère le programme pour les trois autres provinces, a décidé d'imiter la recette. Depuis le 1^{er} avril, les investissements sont garantis, et depuis le 1^{er} juillet, une commission de 28 000 \$ est versée à l'institution financière qui a aidé au « recrutement » de l'immigrant-investisseur. Le gouvernement du Québec est fier d'être imité, mais prévient qu'il réagira si ses revenus sont menacés et n'exclut pas une surenchère financière.

Loin de se sentir menacé, le ministre québécois de l'Immigration, Joseph Facal, prend les changements au programme fédéral comme « un compliment ». « Le gouvernement du Québec n'a pas du tout l'intention de s'excuser d'avoir été novateur et dynamique dans la manière de gérer notre programme, qui nous a apporté 2,2 milliards en 15 ans », dit-il en entrevue téléphonique depuis son domicile de Laval.

Le ministre Facal ne croit pas

que naîtra une surenchère dans les commissions et les rendements garantis (pour le moment, même l'ajustement pour l'inflation n'est pas au menu). « Je ne vois pas d'un bon oeil l'escalade financière. De toute façon, le succès du programme québécois n'est pas uniquement dû aux commissions, mais aussi à notre expertise très fine, comme les relations diplomatiques, et nos efforts pour vendre le Québec à l'étranger. » Le gouvernement fédéral a aussi un réseau diplomatique, concède M. Facal, mais « l'expertise des montages financiers complexes ne s'acquiert pas du jour au lendemain ».

L'important pour M. Facal, c'est que les résultats du Québec continuent de grimper en chiffres absolus. Une baisse de la « part de marché » québécoise du total des fonds investis au Canada ne le dérangerait pas. Croit-il que le nombre d'immigrants-investisseurs, environ 2500 familles pour le moment, va augmenter au point que les revenus vont grimper partout, même si d'autres provinces s'inscrivent au programme ? Pris de court, M. Facal dit que rien n'est exclu, y compris une surenchère financière. « On avisera. Mais il faut se rappeler que nos moyens sont moindres que ceux du gouvernement fédéral. »

À tout le moins, les deux paliers de gouvernement ont réussi à s'entendre sur le montant exigé des immigrants-investisseurs. Le 1^{er} avril, il est passé de 250 000 \$ à 400 000 \$ tant pour Ottawa que pour Québec.

Le pot à des fins thérapeutiques mais pas plus, dit Charest

ALEXANDRE SIROIS

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — Les jeunes libéraux provinciaux qui souhaitent convaincre leurs pairs de se prononcer pour la légalisation de la marijuana ont vu certains de leurs espoirs s'envoler en fumée, hier, lorsque Jean Charest s'est fermement opposé à une telle éventualité.

En fait, le chef libéral ne veut même pas entendre parler de la décriminalisation de la marijuana si ce n'est pas spécifiquement dans le but de permettre son usage médical. C'est ce qu'il a précisé, lors d'un point de presse en marge d'une réunion de son caucus, à Saint-Augustin-de-Desmaures, en banlieue de Québec.

« Pour des fins thérapeutiques ce sera au gouvernement fédéral de le faire. Au-delà de ça, je pense qu'il faut être plus prudent, a dit M. Charest. Que ce soit fait pour des fins médicales c'est une chose, mais pour pousser plus loin, je pense que, rendu là, je vous avoue que je ne suis pas favorable à l'idée de décriminaliser davantage. »

M. Charest a néanmoins estimé que la décriminalisation du cannabis à des fins thérapeutiques, qu'Ottawa vient d'effectuer, est « une bonne chose ». « Que le gouvernement fédéral continue d'avancer là-dedans, c'est une chose souhaitable. Il s'agit de le faire correctement », a-t-il dit.

Les déclarations du chef libéral risquent de refroidir les ardeurs des participants au congrès de la Commission jeunesse du Parti libéral, qui débute aujourd'hui. Ceux-ci seront invités à voter pour une proposition réclamant la légalisation de la marijuana « pour utilisation dans des lieux privés seulement par des personnes de 18 ans et plus ».

Ce sont les jeunes libéraux de Pointe-aux-Trembles qui ont concocté cette proposition. Non seulement

parce que la marijuana possède de vertus thérapeutiques, expliquent-ils, mais aussi, notamment, parce que le contrôle de la vente et de la production ferait croître la qualité du produit ainsi que les revenus de l'État.

La position de M. Charest est nettement plus conservatrice que celle du chef du Parti conservateur fédéral, Joe Clark, qui s'est récemment prononcé en faveur de la décriminalisation de la possession de marijuana. M. Clark, qui a fait connaître ses couleurs en mai dernier, a soutenu que la loi est actuellement trop sévère pour les jeunes reconnus coupables de possession de cannabis.

Interrogé hier à ce sujet, M. Charest a préféré renvoyer la balle aux tribunaux. « Il y a des moyens, devant les tribunaux, d'aborder les sentences en tenant compte de la situation des jeunes ou du niveau de gravité de l'offense. C'est aux tribunaux de faire ça. Les tribunaux ont des moyens à leur disposition pour justement reconnaître ces situations-là », a-t-il dit.

Outre M. Clark, la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a elle aussi fait preuve d'ouverture envers la décriminalisation du cannabis en soutenant qu'il fallait en débattre. Jean Chrétien et Bernard Landry ont pour leur part été beaucoup plus prudents et discrets lorsqu'ils ont été interrogés sur cette question, au cours des dernières semaines.

M. Chrétien a salué la tenue d'un débat public sur le sujet, tout en rappelant qu'il ne figurait pas au programme du gouvernement fédéral pour le moment. Quant à M. Landry, il a fait remarquer que le Code pénal est de compétence fédérale. Il n'a pas non plus voulu livrer son avis personnel sur une éventuelle décriminalisation de la marijuana, affirmant que « ce n'est pas de (sa) génération ».

« Tout est possible », lors des élections complémentaires

ALEXANDRE SIROIS

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — Les libéraux provinciaux ont du pain sur la planche s'ils veulent faire bonne figure lors des quatre élections partielles qui auront vraisemblablement lieu cet automne, a reconnu hier Jean Charest, qui a toutefois soutenu que « tout est possible ».

C'est que les circonscriptions convoitées, soit Jonquière, Labelle, Laviolette et Blainville, sont tous des « châteaux forts du Parti québécois », a souligné le chef libéral. « Vous avez quatre comtés, qui, même lorsqu'on formait des gouvernements en 1985 et 1989, n'ont pas été des comtés gagnés (par les) libéraux », a-t-il dit.

M. Charest n'a toutefois pas lancé la serviette. Il a cité en exemple la victoire de Nathalie Rochefort, dans le comté montréalais de Mercier, au début du mois d'avril. Celle-ci avait battu le péquiste

Claudiel Toussaint, qui avait été talonné par le candidat de gauche Paul Cliche.

« Ce sera bien sûr l'occasion de prendre la température et on va s'engager dans une bonne bataille dans les quatre comtés. Vous avez vu ce qui est arrivé dans Mercier... Ça veut donc dire que tout est possible », a dit M. Charest.

C'est dans cette localité située en banlieue de Québec que débute aujourd'hui le congrès de la Commission jeunesse du Parti libéral, qui « signifie le début de la saison politique au Québec » pour M. Charest. Il y passera d'ailleurs tout le week-end et sera à même de constater ce que les jeunes pensent de la mondialisation, le thème principal du congrès.

M. Charest a par ailleurs confirmé qu'il continuera de décrier les récentes fusions municipales cet automne. Car le Parti libéral compte toujours, s'il est élu « permettre aux communautés qui au-

ront été victimes de fusions forcées de revoir cette décision-là ».

« C'est basé sur un principe qui est fort simple : le citoyen qui paie devrait avoir le droit de décider de l'avenir de sa communauté. Je n'ai pas trouvé une seule personne, à ce jour, capable de me dire qu'elle était opposée à ce principe-là. Alors reconnaître à nouveau ce principe pour les citoyens du Québec, il me semble que c'est le minimum qu'on leur doit », a dit M. Charest.

Le chef libéral a répété qu'il offrira au préalable des renseignements sur les conséquences économiques d'une « défusion » aux citoyens qui désirent se prévaloir de ce privilège. Un gouvernement libéral permettrait ensuite la tenue d'un référendum sur la question. « Ce n'est pas Jean Charest qui va décider à leur place », a-t-il dit, précisant que le parti libéral demeure « tout à fait à l'aise » avec cette politique.



DÉCOUVREZ LE CLUB C3

Des sièges plus spacieux à prix confortable pour votre budget.

Plus d'espace pour les jambes, présélection de sièges sans frais, comptoirs d'enregistrement express, journaux nationaux, prises pour ordinateurs portatifs, variété de repas incluant une sélection de vins et spiritueux.

Aller simple:

ST. JOHNS, T.-N. \$349	SYDNEY, N.-É. \$299	HALIFAX \$299	MONCTON \$199	OTTAWA \$169	TORONTO \$199
THUNDER BAY \$249	WINNIPEG \$349	REGINA \$399	SASKATOON \$399	CALGARY \$449	EDMONTON \$449
	VANCOUVER \$499	VICTORIA \$549	NEW YORK (NEWARK) \$299	LOS ANGELES \$499	

1 888 828-9797
ou contactez votre agent de voyages

CANADA 3000
voyagez mieux. payez moins.

Les départs sont de Montréal. Prix pour un aller simple, disponible jusqu'au 31 octobre 2001, le prix peut varier en fonction de la date de départ et de l'attribution des sièges. Redevances à NAV Canada, supplément pour carburant et taxes en sus. Places limitées. Nouvelles réservations seulement. Réservations modifiables moyennant des frais, mais non remboursables.

Astérix chez les Bretons, revisité

« Qu'est-ce que je vous sers pour arroser votre sanglier bouilli ? De l'eau chaude, de la cervoise tiède ou du vin rouge glacé ? »

C'était 50 ans avant notre ère, dans un pays où il y a du brouillard, mais seulement quand il ne pleut pas. Un pays où les aubergistes ne servaient que du sanglier bouilli nappé de sauce à la menthe. Chez les Bretons, Obélix était malheureux comme la pluie. On ne pouvait trouver pire torture, pour le courageux Gaulois, que l'immonde cuisine anglaise.

S'il pouvait visiter Londres aujourd'hui, Obélix n'en reviendrait pas. Le gros — pardon, juste un peu enveloppé — gourmet aurait de quoi remplir son éternel « petit creux » dans les dizaines de restos branchés de Soho, de Kensington ou de Notting Hill, ou même dans certains marchés en plein air, qui regorgent désormais de fromages fins, de saucissons, de foie gras et de dizaines de variétés d'huile d'olive extra vierge.

Ils sont fous ces Bretons. Fous de la bouffe ! Depuis quelques années, on assiste à une révolution culinaire au royaume de Sa Majesté. Les voyageurs vous diront que les restaurants de Londres sont maintenant meilleurs que ceux de Paris... même si dans les cuisines, on s'exprime souvent dans la langue de Molière. C'est que le « boum gastronomique » a été si rapide que la capitale a vite été confrontée à une pénurie de « vrais » cuisiniers. Les grands chefs ont été recrutés en France, en Allemagne et même en Australie !

Bien sûr, les pubs servent encore des *fish & chips* et des *steak and kidney pies*. Les *chip butty* (frites entre deux tranches de pain blanc) et les *jacket potatoes* (patates fourrées de thon, de poulet, de haricots... ou de tout ce qui tombe sous la main du cuisinier) font encore fureur à l'heure du lunch. Mais les comptoirs de junk-food anglais côtoient désormais les

épicerie fines, où les Londoniens font la queue pour acheter leur sandwich tomates-séchées-et-fromage-de-chèvre. Sur pain organique aux olives, évidemment.

On se perd en conjectures pour expliquer cette frénésie si peu *british*. Une théorie soutient que les méthodes modernes de production et de transport offrent une variété infinie d'aliments, accessibles en toutes saisons. Mais l'explication ne tient pas la route. Il y a plus d'un siècle que les Britanniques ont accès à la plupart des ingrédients — huiles, herbes, épices, fruits et légumes exotiques — associés à la cuisine moderne. Et les vrais de vrais gastronomes anglais lèvent le nez sur les fraises en décembre : la mode est résolument aux produits du terroir.

En vérité, les Anglais ont longtemps éprouvé une fierté perverse à ne pas se soucier de ce qu'ils faisaient subir à leur pauvre estomac. À l'époque victorienne, la gourmandise légendaire des Français était même considérée, par bien des Britanniques, comme un signe de décadence.

Aujourd'hui encore, pour tous les Français qui s'attardent devant le comptoir des fromages à la recherche du camembert parfait, il y a autant d'Anglais sceptiques qui se demandent bien pourquoi ils paieraient trois ou quatre livres de plus pour une brique de cheddar plutôt qu'une autre. Et si la viande est trop cuite, peu importe. Quand elle baigne dans le *gravy*, on ne voit pas la différence.

Mais les temps changent. Depuis trois ou quatre ans, les émissions de télé à la gloire de la popote anglaise se multiplient comme des petits pains. Elles sont diffusées aux



ISABELLE HACHEY
LA PRESSE À LONDRES

heures de grande écoute, et leurs hôtes sont devenus des vedettes consacrées par les tabloïds, au même titre que les pop stars.

Parmi les chefs les plus populaires, Jamie Oliver, 26 ans, ne donne pas sa place. L'ancien cuisinier du River Café de Londres a fait un malheur dès sa première apparition au petit écran, en 1999. Belle gueule, cheveux en bataille, on l'a vu arpenter les rues sur sa mobylette, à la découverte des poissonneries et des marchés de fruits et légumes de la capitale. Jamais faire ses courses n'avait eu l'air aussi cool.

L'an dernier, Oliver, surnommé le Naked Chef parce que sa cuisine est censée être simple et facile, a tenté sa chance aux États-Unis. Succès instantané. Le magazine *Rolling Stone* l'a décrit comme « l'homme du millénaire à surveiller ». Pour ne pas être en reste, *People* l'a classé juste en dessous de Brad Pitt dans un énième sondage d'hommes les plus sexy. Les commentatrices gastronomiques n'avaient qu'une critique : qu'il ne soit pas plus fidèle à son fameux surnom.

Rien sur la qualité de ses recettes, ou presque, mais ça n'a pas empêché Oliver de s'autoproclamer, il y a quelques semaines, « ambassadeur » de la cuisine britannique autour du globe, affirmant avoir « fait plus pour la cuisine anglaise au cours des deux dernières années que personne d'autre depuis 100 ans ».

Reste que la vedette de l'heure dans le merveilleux monde culinaire anglais, c'est la belle Nigella Lawson, qui n'hésite pas à se lécher les doigts pleins de graisse de porc à l'écran, ni à se goinfrer de ses plats —

généralement à base de crème et de beurre — dès qu'elle a fini de les mijoter.

Mme Lawson, 41 ans, a engraisé de 14 livres lors du tournage de sa dernière série d'émissions, *Nigella Bites*. C'est sans doute pourquoi la jolie dame, aux formes voluptueuses mais sans complexes, réussit à séduire aussi bien les hommes que les femmes. Elle a même gagné le prix de l'auteur de l'année des British Book Awards avec son livre de recettes, *How to be a Domestic Goddess*, ravissant le titre à J.K. Rowling, la créatrice d'Harry Potter.

Il y a aussi Rick Stein, qui voyage aux quatre coins du royaume pour faire redécouvrir les délices du terroir à ses auditeurs. Et Delia Smith, la pionnière du genre, qui depuis 30 ans s'est donnée comme mission d'instruire ses compatriotes sur l'art de bien manger. Son best-seller, *How to Cook*, s'est vendu à huit millions d'exemplaires. On y apprend comment faire cuire un oeuf (les Anglais partent décidément de loin) et même comment obtenir la toast parfaite (meilleure, d'après Mme Smith, si on la laisse refroidir avant de la beurrer).

Évidemment, rien ne prouve que les Britanniques soient devenus moins empotés que Bridget Jones aux fourneaux grâce à ces émissions de cuisine. Mis à part l'austère Delia Smith, les chefs proposent d'abord une nouvelle philosophie du plaisir, voire un pur divertissement. Comme si, dans un pays traumatisé par une série de catastrophes agricoles, de la vache folle à la fièvre aphteuse, il était surtout amusant — et moins dangereux ? — de regarder un gigot aux herbes fines à la télévision que de le manger soi-même.

Un médicament cancérigène continuera d'être utilisé sur les porcs, même s'il est interdit

Presse Canadienne

OTTAWA — Une interdiction de Santé Canada sur la vente d'un médicament potentiellement cancérigène ne va pas pour autant mettre un terme à son utilisation chez les producteurs de porcs, prévient un éminent scientifique fédéral.

Le ministère fédéral de la Santé a ordonné hier l'interdiction de la vente de carbadox, estimant qu'elle ne peut être justifiée en raison des risques de mauvaise utilisation et de contamination accidentelle d'autres produits.

Une loi bannissant définitivement ce médicament devrait suivre, peut-on lire dans l'avis.

Mais le scientifique fédéral Chiv Chopra, une critique des pratiques de son ministère en matière de sécurité des aliments et des drogues, affirme que l'interdiction gouvernementale n'empêchera pas les agriculteurs d'utiliser leurs réserves du produit ou même de l'importer.

« On ne peut rien faire, a déclaré M. Chopra dans une entrevue. Cette interdiction empêche la compagnie de vendre le médicament au Canada, mais n'empêche pas les agriculteurs de l'utiliser. »

« Le Canada devrait bannir ce médicament. Ils se traînent les pieds et laissent une faille dans le système », a-t-il ajouté.

Tout en admettant que l'utilisation du médicament pourrait se poursuivre malgré l'avis d'interdiction de vente, un porte-parole du ministère a indiqué qu'un bannissement du produit devrait être effectif d'ici la fin de l'année.

« C'est un processus compliqué », a affirmé Ryan Baker, ajoutant que les fonctionnaires seraient à l'écoute de tous les commentaires formulés au cours des prochains mois.

« À moins qu'un élément nouveau ne vienne apaiser nos craintes, le produit sera banni officiellement d'ici la fin de l'année », a-t-il déclaré.

L'antibiotique a été approuvé dans les années 70 pour prévenir et guérir certaines maladies chez les porcs et pour maintenir la prise de poids lors des périodes de stress, comme le sevrage. Il a toutefois été démontré que le médicament — et ses sous-produits lorsqu'il est transformé — peut causer le cancer chez les rats.

De l'aide avariée

Presse Canadienne

TORONTO — Dans le cadre d'un programme humanitaire, des organismes sanctionnés par l'Agence canadienne de développement international ont livré à Haïti de la nourriture qui s'est révélée éventuellement avariée.

L'aide provenant de Toronto, valant 854 000 \$, devait permettre de nourrir 6000 enfants souffrant de la faim. Mais des tonnes de lait en poudre, d'huile végétale, de farine et de légumineuses ont été abandonnées pendant trois mois dans un entrepôt de Port-au-Prince, sous une très forte chaleur. C'est là que la cargaison s'est détériorée.

Enfants de Métis

Presse Canadienne

WINNIPEG — Les Métis du Manitoba offriront bientôt eux-mêmes des services sociaux aux enfants de leur communauté, qu'ils vivent en réserve ou non.

Le Manitoba devient ainsi la première province canadienne où des Métis mettent sur pied un tel programme.

Trois instances sociales seront créées en début d'année prochaine afin d'organiser les services, d'ici la prise complète des responsabilités, en octobre 2003.

Il faudra par ailleurs régler le statut des employés non autochtones qui sont actuellement responsables.

STEINWAY & SONS

Solde de pianos

STEINWAY & SONS

Directement du manufacturier de New-York

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts

TPS payée

12 mois sans intérêt

2 jours seulement

Le samedi et dimanche 11 et 12 août

Rabais exceptionnels

0 \$ comptant • 10 ans de crédit • Pianos droits ou à queue

STEINWAY &

Crown jewel

bois rares, variétés de style:
et de couleurs

Noir à partir de

19 900 \$

Bosendorfer

Vraie oeuvre d'art, uniquement décoré, un seul pour le marché québécois

Pianodisc

piano automatique

Peut être installé à n'importe quel piano

7 500 \$

Mendelsohn

piano d'introduction

2 995 \$

Boston

abordables, valeur exceptionnelle

8 556 \$

Essex

qualité à bas prix

5 576 \$

Vu la nature unique de cet événement vous pouvez prendre un rendez-vous pour jeudi 9 ou vendredi 10 août afin de choisir d'avance votre piano en privé. Téléphonez-nous au : (514) 482-5304 ou en dehors de Montréal 1-877-333-3232

www.pianosprestige.ca

se poursuit jusqu'au dimanche 19 août

Vente fin de saison

Des rabais de 30% à 50% dans les départements de prêt-à-porter de la collection été 2001, vêtements techniques, nautique, camping, sac à dos, souliers, sandales, bottes, escalade, etc...

L'AVENTURIER

www.aventurier.net

MONTREAL - 1610, rue St-Denis (514) 849-4100

LAVAL - Centre Décor, 3912 Aut. 440 Ouest (450) 681-8030

QUEBEC - 710, rue Bouvier, local 135 (418) 624-9088

BROSSARD - 8025, boul. Taschereau (450) 462-3389

STE-FOY - Place de la Cité - 2600, boul. Laurier, #148 (418) 654-1774

CHICOUTIMI - 250, rue Racine Est (418) 545-2251

Surveillez l'ouverture!

ST-BRUNO - Promenades St-Bruno - 311, des Promenades (450) 461-1115

ARC'TERYX

chiorophylle

THE NORTH FACE

TEVA

Royal Robbins

MERRELL

SALOMON

JOHN RICH AND BROS. WOOLRICH

Quantité limitée. Promotion en vigueur jusqu'au dimanche 19 août 2001 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

ALLIANCE QUÉBEC

Brent Tyler nie les risques de conflit d'intérêts

SILVIA GALIPEAU

BRENT TYLER peut-il être à la fois président d'Alliance Québec et avocat de l'organisme ? Oui, affirme le principal intéressé. Non, rétorquent ses opposants, qui voient là un risque évident de conflit d'intérêts.

Le lobby anglo-québécois aura un nouveau chef par intérim mercredi prochain, pour remplacer le président démissionnaire Anthony Housefather, qui s'est lancé depuis peu en politique municipale. Les 40 membres du conseil d'administration doivent choisir entre leur avocat, Brent Tyler, et deux candidats annoncés en toute dernière minute cette semaine, Jo-Ann Fandrich et Gerry Kelebay.

Mme Fandrich est vice-présidente d'Alliance Québec depuis deux ans. Elle n'a pas voulu se prononcer sur l'élection, précisant qu'il ne s'agissait que d'une succession par intérim, la réelle course étant prévue pour 2002, au congrès de l'organisme.

Gerry Kelebay s'est montré plus volubile. Ukrainien d'origine, professeur d'histoire et de philosophie à la faculté d'Éducation de l'Université McGill, il n'est membre d'Alliance Québec que depuis un an, et ne siège au conseil d'administration que depuis quatre mois. Il affirme avoir été approché par certaines personnes d'Alliance Québec pour entrer dans la course. « On m'a fait comprendre que Brent Tyler ne pouvait peut-être pas être à la fois avocat d'Alliance Québec et président d'Alliance Québec, qu'il y aurait peut-être un conflit d'intérêts », a-t-il expliqué, précisant par ailleurs qu'il n'avait rien contre l'avocat, qu'il ne le connaissait pas, mais le respectait beaucoup. « Je ne connais pas Brent Tyler. Mais

j'ai beaucoup d'estime pour lui, je pense qu'il serait un président excellent ». S'il arrive à prouver qu'il n'y a pas de risque de conflit d'intérêts, Gerry Kelebay se dit même prêt à retirer sa candidature.

Le professeur aurait aussi été pressenti, car certaines personnes n'apprécieraient pas le souhait de Brent Tyler de se voir attribuer des honoraires à titre de président. « On me dit qu'il aurait émis certaines conditions qui ne sont peut-être pas acceptables pour la majorité du conseil d'administration », a-t-il rajouté.

De son côté, M. Tyler ne croit pas du tout qu'il y ait risque de conflit d'intérêts. « Non, j'ai soulevé la question moi-même, et j'ai tout fait pour éviter qu'il y ait conflit », a-t-il rétorqué. Il a demandé l'avis du Barreau du Québec qui, sans crier au conflit d'intérêts, l'a néanmoins appelé à la « prudence ».

Quant à la question financière, Brent Tyler affirme vouloir rétablir ce qui était en vigueur jadis au sein d'Alliance Québec, revendiquant des honoraires de 25 000 \$ par année pour son rôle de président. Comme avocat, il demande un maximum de 25 000 \$ également, pour un total de 50 000 \$.

Brent Tyler n'en est pas à sa première controverse. Ardent défenseur des anglos-québécois se sentant lésés par Québec, il a contesté toutes les clauses des lois visant à protéger la langue française, de l'affichage commercial unilingue à l'obligation pour un francophone d'envoyer ses enfants à l'école française.

Il a aussi fait parler de lui en 1997, quand il a été reconnu coupable de voies de fait sur un piéton.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Un zoo en ville!

Maggie, 6 ans, chevauche un poney dans l'arrière-cour de Jeunesse au Soleil. Hier, une ribambelle de petits cow-boys s'étaient donné rendez-vous pour fraterniser avec chevaux, brebis et porcelets de la Ferme Richmond. Les mines réjouies de plus d'une centaine d'enfants du quartier, âgés de 5 à 8 ans, témoignent de leur plaisir à côtoyer ces bêtes méconnues de la jeune faune urbaine.

ATTENTION

PUISSANTES

SENSATIONS

ALTIMA

1,8%^{**} FINANCEMENT À L'ACHAT

289\$^{PAR MOIS}, location 48 mois*

0 \$ dépôt de sécurité

- ENSEMBLE ÉLECTRIQUE
- RADIO AM/FM/CD
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES
- MOULURES LATÉRALES
- MOTEUR 2,4 L DE 155 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

NISSAN

TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour l'Altima GXE 2001 (T4RG51 A400). Acompte ou échange équivalent de 2 999 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Améliorez vos perspectives de carrière

Certificats :

anglais, français, allemand, italien, russe et espagnol.

Cours :

arabe, arménien, chinois, hongrois, japonais, polonais et portugais.

Les cours débutent le 10 septembre 2001

.....➔

Les étudiants qui désirent s'inscrire aux cours d'anglais, de français ou d'espagnol doivent obligatoirement passer un test de classement (sauf les étudiants de niveau débutant en français et en espagnol). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance : il suffit de se présenter au test 15 minutes avant l'heure indiquée. Les droits pour chaque test qui sont de 20 \$ ainsi que les droits de scolarité de 275 \$ sont payables au moment de l'inscription.

Loi 90: les entreprises qui règlent les droits de scolarité de leurs employés peuvent être admissibles à une déduction fiscale. Tous les cours sont déductibles d'impôt pour les étudiants.

Automne 2001 – Calendrier des tests de classement

.....➔

Anglais 15 août 2001 19h00 Pavillon Stephen Leacock salle 132**	Français 14 août 2001 19h00 Pavillon Stephen Leacock salle 132**	Espagnol 15 août 2001 18h00 688, rue Sherbrooke O. salle 1251
---	--	---

**Le Pavillon Stephen Leacock est situé à l'intersection des rues Dr. Penfield et McTavish.

Renseignements :

514.398.6160

McGill

Télécopieur : 514.398.2650

Courriel : lang@conted.lan.mcgill.ca

Site web : www.mcgill.ca/conted

Adresse :

688, rue Sherbrooke Ouest

(au coin de la rue University)

bureau 1199

www.aircanada.ca

rrémentmoinscher

Envolez-vous grâce au tout premier solde Internet exclusif d'Air Canada: jusqu'à 50% de réduction sur nos tarifs.

Réservez par Internet et profitez de nos tarifs les plus avantageux sur certains vols pour le Canada, les États-Unis et nos destinations internationales. Ces supertarifs sont uniquement offerts sur notre site Internet.

Réservez dès aujourd'hui ! Ce solde Internet exclusif se termine le 14 août 2001.

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Réservez par Internet en peu de temps: www.aircanada.ca

Optez pour le billet électronique: la façon simple et rapide de voyager sans billet conventionnel.

297765A

2978927

Les billets doivent être achetés au plus tard le 14 août 2001. Destinations canadiennes: achat trois jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 octobre 2001. Destinations américaines: achat sept jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2001. Destinations internationales: achat sept jours à l'avance. La dernière date de départ est le 9 décembre 2001. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. Le solde s'applique uniquement aux billets réservés et achetés par Internet. Les réductions de 10 % à 50 % s'appliquent aux plus bas tarifs offerts par l'entremise des centres d'appels d'Air Canada, et peuvent varier selon la ville de départ et la destination. Air Canada n'est responsable d'aucune erreur ou panne d'ordinateur. D'autres conditions s'appliquent.

+

CONSERVATEURS ET ALLIANCISTES |

Les dossiers chauds évités à Mont-Tremblant

Presse Canadienne

OTTAWA — Les conservateurs et les dissidents de l'Alliance canadienne qui se rencontreront à Mont-Tremblant, la semaine prochaine, ont l'intention d'éviter les questions délicates de l'unité nationale et du bilinguisme sur lesquelles ils se sont opposés dans le passé.

Cette décision d'oublier le passé — du moins pour deux jours — à Mont-Tremblant a été tournée en dérision par la présidente de l'aile jeunesse des conservateurs du Québec et par des membres de la hiérarchie de l'Alliance canadienne.

Audrey Castonguay, de l'aile jeunesse conservatrice, a fait remarquer que Rick Anderson et Cliff Fryers, deux participants importants à la réunion, étaient à l'origine d'une campagne publicitaire télévisée du Parti réformiste qui avait été perçue comme anti-québécoise, lors des élections fédérales de 1997.

Les publicités, qui mettaient en scène quatre politiciens québécois dont les visages étaient traversés par des barres obliques, affirmaient que les voix de tous les Canadiens devaient être entendues sur la question de l'unité nationale, et non seulement celles des politiciens québécois.

Mme Castonguay a demandé à M. Anderson et à M. Fryers, maintenant des opposants au chef de l'Alliance Stockwell Day, de s'excuser pour ces publicités avant de se rendre à Mont-Tremblant.

« Nous devons être sûrs, avant que les deux partis ne coopèrent aux Communes, que les gens qui participent à la réunion partagent des points de vue similaires sur la

question du Québec, a-t-elle déclaré. Ce sont ces gens qui ont eu des prises de positions radicales à l'égard du Québec.»

Ces critiques ont été immédiatement suivies par celles d'alliancistes fidèles à M. Day, qui n'ont pas été invités à la réunion de Mont-Tremblant. Cette rencontre est une initiative des députés dissidents de l'Alliance et de stratèges incluant M. Fryers et M. Anderson.

Éric Lanthier, un partisan de M. Day faisant partie des instances dirigeantes de l'Alliance, a déclaré que le soi-disant caucus de la Représentation démocratique des 12 députés dissidents et de leurs stratèges n'avait aucune crédibilité au Québec.

« M. Day s'est lui-même montré très compréhensif à l'égard du Québec, a-t-il souligné. Je crois que l'équipe de M. Day est la meilleure pour négocier avec les conservateurs sur une éventuelle union des deux partis.»

M. Anderson, un ancien conseiller de l'ex-chef du Parti réformiste, Preston Manning, a fait valoir à plusieurs reprises que les publicités ne faisaient que suggérer que les autres Canadiens devraient être impliqués dans le débat sur l'unité nationale.

Ce sont les rivaux politiques du parti qui ont interprété ces messages comme étant un plaidoyer pour mettre fin au règne des premiers ministres provenant du Québec, a-t-il indiqué.

« Ce n'était pas ce que la publicité disait et ce n'était certainement pas son intention, a déclaré M. Anderson, hier. Il est regrettable que ces publicités aient été interprétées de cette façon.»

Chuuut ! Gardez ça pour vous.



iMac 400 MHz
1199⁹⁹\$

iMac 500 MHz
1419⁹⁹\$

iMac 600 MHz
1869⁹⁹\$



Moniteur
LaCie 19 po
Electron II blue (réusiné)
599⁹⁹\$



G4 466 MHz
1849⁹⁹\$

Venez, téléphonez ou visitez notre site www.bmac.ca

LACIE

NOUVEAU MAGASIN

B.Mac
Le supermagasin Apple

Spécialiste Apple
Centre de service autorisé

Centre-ville – B.Mac/Dessie : 463, rue Sainte-Catherine Ouest, 2^e étage • (514) 842-2571
Montréal : 5580, rue Paré • (514) 738-9955 Laval : 2600c, boul. Daniel-Johnson • (450) 688-4966

† Jusqu'à épuisement des stocks. Apple, le logo Apple, G4 et iMac sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

2975470A

2974179

ÉTATS-UNIS

CELLULES SOUCHES

Les scientifiques
troublés et inquiets

GUY CLAVEL
Agence France-Presse

WASHINGTON — La décision du président George W. Bush d'autoriser un financement fédéral pour les recherches sur 60 colonies de cellules souches déjà existantes plonge les scientifiques américains dans le doute et l'expectative.

« Du fait de la recherche privée, plus de 60 colonies de cellules souches génétiquement différentes existent dans le monde », a indiqué le président lors de son discours télévisé jeudi soir. Emboitant le pas à M. Bush, les Instituts nationaux de la Santé (NIH) américains ont confirmé dans un communiqué que les scientifiques pourraient utiliser les « plus de 60 colonies de cellules souches existant dans le monde ».

Or, hier matin, un grand spécialiste des recherches sur les cellules souches à l'université Johns Hopkins de Baltimore (Maryland), John Gearhart, tombait des nues : « Nous nous demandons avec inquiétude comment ces colonies se sont soudain matérialisées, qui les possède, quels ont été les rapports scientifiques publiés à leur propos et à quel point elles sont viables, a-t-il dit sur la chaîne NBC. Nous croyions que leur nombre était beaucoup, beaucoup plus réduit. »

En juin dernier, les NIH eux-mêmes estimaient dans un rapport que les colonies ne dépassaient pas le nombre de 30 dans le monde entier. Aux États-Unis, elles ne seraient que 12, les autres étant cultivées dans des pays comme l'Australie, Israël, l'Inde, la Suède ou Singapour. « Nous n'attendons pas que ce chiffre (de 60 colonies) soit révisé à la baisse, a affirmé le secrétaire d'État à la Santé Tommy Thompson. Si révision il y a, elle sera à la hausse, au fur et à mesure que des contacts sont pris avec différents organismes privés à travers le monde. »

La décision de M. Bush de n'utiliser que les lignées existantes, pour d'autres scientifiques, limite largement l'ampleur des recherches potentielles. Ils soulignent que si ces cellules souches peuvent se reproduire virtuellement à l'infini, une colonie peut s'abîmer en cours d'expérimentation. Les 60 existant actuellement pourraient donc diminuer en nombre.

Enfin, les lignées existantes, bien que diverses, ne représentent peut-être pas tous les types de cellules souhaitées pour des recherches sur des maladies particulières, disent d'autres spécialistes.

Un Américain sur deux
approuve la décision de Bush

Agence France-Presse

WASHINGTON — La moitié des Américains approuve la décision de George W. Bush d'autoriser de manière très encadrée le financement fédéral de la recherche en matière de cellule souches embryonnaires, selon un sondage réalisé après l'annonce du président américain.

Selon ce sondage CNN/USA Today/Gallup publié hier, 50 % des Américains approuvent la décision du président, 25 % sont contre et 25 % ne sont ni pour ni contre son choix de limiter le financement public aux recherches sur les colonies de cellules souches déjà existantes, les 60 pour lesquelles, selon M. Bush, « la décision de vie ou de mort a déjà été prise ».

Sur les 25 % de sondés désapprouvant le choix de M. Bush, 7 % estiment que les limites au financement fédéral de ces recherches sont trop importantes, 13 % souhaitent au contraire des limites plus strictes et 5 % se disent indécis.

En outre un tiers des personnes interrogées ont regardé à la télévision l'allocation télévisée du président Bush sur le sujet, la première de son mandat.

Les personnes ayant appris la nouvelle en écoutant le président sont d'ailleurs beaucoup plus favorables à sa décision (73 %) que celles qui l'ont appris par d'autres biais. Cette enquête d'opinion a été réalisée par téléphone jeudi soir après le discours télévisé du président, auprès de 581 adultes. Sa marge d'erreur est de plus ou moins 4 points.



La navette spatiale *Discovery*, à son lancement du Kennedy Space Center hier en Floride.

Discovery en route pour
relever l'équipage de la SSI

PASCAL BAROLLIER
Agence France-Presse

CAP CANAVERAL — Tel un taxi de l'espace, la navette spatiale *Discovery* a décollé hier de la Floride pour assurer la relève de l'équipage de la Station spatiale internationale (SSI) et fournir à ses occupants suffisamment d'expériences scientifiques pour occuper les quatre prochains mois.

Pendant cette mission, nous allons nous concentrer davantage sur le programme de recherche », a déclaré John Uri, responsable scientifique de la nouvelle équipe envoyée sur la SSI au centre spatial de la NASA à Houston (Texas).

Pour la première fois depuis le début de la construction de la SSI, ses occupants bénéficieront d'une période de calme dans l'assemblage des modules, leur permettant de se consacrer à une quarantaine d'expériences américaines et russes, jusqu'à leur relève au début décembre, lors d'une visite de la navette *Endeavour*.

La navette et ses quatre astronautes commandés par Scott Horowitz conduiront vers la station orbitale son équipage de relève, « Expedition 3 », emmené par l'Américain Frank Culbertson et deux Russes, le co-pilote Vladimir Dezhourov et l'ingénieur de vol Mikhaïl Tyurin.

C'est la deuxième relève d'équipage de la station spatiale, dont l'équipage résidant depuis mars — le commandant russe Iouri Oussatchev et les deux astronautes américains James Voss et Susan Helms — retournera sur Terre avec *Discovery*.

Discovery a décollé à 17 h 10 locales (21 h 10 GMT) du centre spatial Kennedy près de Cap Canaveral. La navette devrait s'arrimer à la SSI dimanche à 18 h 38 GMT.

Deux sorties dans l'espace sont prévues pour Daniel Barry et Patrick Forrester, la première pour l'installation d'une réserve d'ammoniaque servant au refroidissement de la station, la seconde visant à installer des rampes sur le laboratoire *Destiny* et des câbles de chauffage pour une future extension de la station.

Succédant à la première phase de construction de la SSI, achevée avec l'installation du sas de dépressurisation Quest en juillet, cette mission emporte une grande variété d'expériences qui seront pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur de la station spatiale. Leur livraison sera notamment assurée par le module logistique de ravitaillement Leonardo, de fabrication italienne, embarqué dans le ventre de *Discovery*.

Parmi les équipements nouveaux figurent quatre valises qui seront installées à l'extérieur de la SSI pour y tester la résistance de certains matériaux à l'exposition dans l'espace. Une expérience de culture de cellules cancéreuses des ovaires en état d'apesanteur sera également menée dans le but de développer des cellules en trois dimensions, plus proches de leur état naturel dans l'organisme humain que celles qui peuvent être cultivées en laboratoire sur Terre.

Plusieurs expériences américaines seront aussi consacrées à l'étude des effets des vols spatiaux sur la densité musculaire, le fonctionnement des reins, la densité osseuse, l'activité cardiaque et pulmonaire, dans l'espoir de mieux comprendre certaines maladies touchant ces organes, sur Terre.

Le retour de la navette *Discovery* est prévu le 22 août à 12 h 53 locales (16 h 53 GMT) en Floride.

Nos prix sont imbattables !

Comparez, vous serez convaincu !

matelas

Plus de 100 styles !

livraison gratuite

installation gratuite

retrait gratuit

cadre de lit gratuit

avec ens. de matelas

2 des meilleures façons d'économiser !

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ* sur tous les matelas et ensembles Sealy et Simmons* !

Option 2 • Vous ne payez rien avant un an !**

* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ. ** Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

matelas «payer et emporter», à partir de 49⁹⁹

Offre limitée

Sur présentation de ce coupon recevez

un rabais de **10%**

sur tout matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy.

Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sur présentation du coupon seulement. Date d'expiration : 1^{er} septembre 2001

* Détaillant autorisé de



TEMPUR
MATÉLAS ET OREILLERS SUÉDOIS

- Fait d'un matériau créé à l'origine pour la NASA
- Recommandé par plus de 25 000 cliniques de sommeil et professionnels de la santé partout dans le monde



Garantie
SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %



Sealy Posturepedic



1 Le Edgeguard™ innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.

2 Le base «Steadfast™» exclusive assure une durabilité maximale.

3 Ressorts recouverts Posturetech™ vous donnent le meilleur support.

Le Charmeur	
À partir de	169\$
Chiro Posture	
À partir de	199\$
Royale Ultima	
À partir de	269\$
Posturepedic	
À partir de	299\$
LaSalle	
À partir de	369\$
Tradition	
À partir de	499\$



SIMMONS
Beautyrest

Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

Beautysleep Évasion	
À partir de	199\$
Beautysleep Émotion	
À partir de	299\$
Beautyrest Deluxe	
À partir de	449\$
Beautyrest Suprême	
À partir de	599\$
W.C. Dual Comfort	
À partir de	799\$
Beautyrest Pillowtop Sans Rotation	
À partir de	899\$



LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison »

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810

LA CATHÉDRALE • centre-ville: (514) 282-9525

PLACE PORTOBELLO, BROSSARD: (450) 671-2202

LES GALERIES LAVAL: (450) 681-9090

SERVICE À DOMICILE GRATUIT (514) 331-5260

CARREFOUR LANGELIER (514) 254-3636

+ Cette promotion ne s'applique pas au produit Tempur

NOUVEAU

2609530

ÉLECTIONS

La mairesse de Baie-d'Urfé refuse l'invitation de l'UCIM

JEAN-FRANÇOIS GAMACHE

GÉRALD TREMBLAY a fait chou blanc dans sa tentative d'ajouter un autre maire de banlieue à sa brochette de candidats.

Après plusieurs mois de réflexion, la mairesse de Baie-d'Urfé, Anne Myles, décline en effet l'invitation de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) à se présenter sous sa bannière. Au printemps, M^{me} Myles avait été une des figures de proue de la contestation judiciaire de la loi 170.

Selon M^{me} Myles, l'offre de l'UCIM ne lui permettait pas de protéger les intérêts de ses concitoyens. «Je voulais être candidate au poste de conseiller de ville (qui siègera à l'hôtel de ville) pour bien défendre les intérêts des citoyens de Baie-d'Urfé, mais on ne m'offrirait qu'un poste de conseiller d'arrondissement», dit-elle. Face aux 19 000 citoyens de Beaconsfield, la petite municipalité de 3800 habi-

tants de M^{me} Myles n'occupe pas une place de choix sur l'échiquier politique dans l'arrondissement Beaconsfield/Baie-d'Urfé, qui élira un seul représentant au conseil municipal.

La mairesse de Baie-d'Urfé ne ferme toutefois pas la porte à une candidature indépendante au conseil municipal, comme le fait son collègue Normand Marinacci de L'Île-Bizard. «Je vais rencontrer mes conseillers et je prendrai ensuite ma décision», précise-t-elle.

M^{me} Myles ne jette cependant pas la pierre aux maires de banlieues qui ont choisi de se rallier à Gérald Tremblay pour livrer bataille au maire Bourque. «Chacun doit prendre sa propre décision», dit-elle. Ils croient que c'est la meilleure façon de se battre contre la fusion municipale.

Comme Équipe Bourque/Vision Montréal, l'UCIM tarde à faire connaître ses candidats dans l'arrondissement.

ROUTES

Des chantiers à éviter ce week-end

VOICI LES principales fermetures prévues pour la fin de semaine sur le réseau autoroutier de la région de Montréal :

> Comme la semaine dernière, les travaux se poursuivent sur le pont Jacques-Cartier. Il sera complètement fermé jusqu'à 7 h ce matin, de même qu'en soirée dès 22 h, jusqu'à dimanche matin 7 h. Selon l'avancement des travaux, il pourrait aussi être fermé dès 20 h 30 demain, jusqu'à 5 h 30 lundi matin. En dehors de ces heures, une seule voie sera ouverte, dans chacune des deux directions.

> Les tunnels Ville-Marie et Viger sont complètement fermés jusqu'à 8 h ce matin.

> L'autoroute Décarie sera complètement fermée en direction sud entre les rues Jean-Talon et Sherbrooke, dans la nuit de dimanche à lundi. En direction nord, l'autoroute sera complètement fermée à la hauteur de Queen Mary, ainsi qu'à la hauteur de l'échangeur Turcot, de dimanche soir 22 h 30, jusqu'à 5 h 30 lundi matin.

> Le pont de l'Île-aux-Tourtes sera complètement fermé en direction ouest jusqu'à 7 h ce matin, ainsi que dans la nuit de samedi à dimanche. Selon l'avan-

cement des travaux, il pourrait aussi être fermé entre dimanche 23 h et lundi matin 5 h.

Pour plus de détails et la carte complète des chantiers, consultez Cyberpresse (www.cyberpresse.ca/actualites), ou le site de Transports-Québec (www.mtq.gouv.qc.ca/travaux/).

Qualité de l'eau

La quasi-totalité des 101 sites analysés cette semaine par la Communauté urbaine de Montréal (CUM) est salubre (moins de 200 coliformes fécaux par 100 ml d'eau). Seize des sites ne rencontrent pas les normes de salubrité, et quatre sont particulièrement contaminés. Ces quatre sites à éviter sont situés dans l'est de l'île dans le secteur du parc de la Roselière. Les 12 autres sites insalubres sont disséminés dans les secteurs de LaSalle, Ahuntsic, et Rivière-des-Prairies. Pour plus de détails et la carte complète de la qualité bactériologique de l'eau en rive, consultez Cyberpresse à l'adresse suivante : (www.cyberpresse.ca/actualites), ou le site de la CUM (www.cum.qc.ca/rsma).

2 billets pour la Coupe Grey 300 \$
Une sortie au restaurant 100 \$
Apprendre une autre langue INESTIMABLE

Programme intensif d'anglais — Automne 2001

Ce que vous faites de votre argent durement gagné, cela ne concerne que vous. Ce qui nous concerne, nous, c'est de vous offrir un enseignement supérieur en langues étrangères. Que vous souhaitiez améliorer votre anglais pour entrer dans une université anglophone, être plus à l'aise pour converser dans votre milieu professionnel ou dans votre vie sociale, nous avons le cours ou le programme qu'il vous faut. Inscrivez-vous pour cet automne et épanouissez-vous pleinement dans votre vie universitaire, professionnelle et personnelle en maîtrisant l'anglais, langue seconde.

TEMPS PLEIN	10 septembre – 16 novembre du lundi au jeudi : 9 h – 15 h vendredi : 9 h – 13 h 10 semaines (240 h) 1 900 \$
--------------------	---

Dépôt (non remboursable) 300 \$
 Paiement par chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia, ou par Visa, MasterCard ou Interac. *L'argent liquide et les chèques personnels ne sont pas acceptés.*

Inscription en personne, paiement et test de niveau avant le 17 août, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

Les candidats devront passer un test de niveau avant d'être admis.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour plus d'information :
 1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
 Montréal (Québec) H3H 2S7
 (métro Guy-Concordia, sortie Guy)
 téléphone : (514) 848-3600
 télécopieur : (514) 848-2806
 Internet : www.concordia.ca/conted
 courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

L'été Xtrême

FINANCEMENT DISPONIBLE... jusqu'à 36 mois!**

GRATUIT!*
Chaise télescopique
2 DERNIERS JOURS!

MONITEUR 15" HP INCLUS!

LECTEUR DVD 13.3" ACTIF

Mise à jour à 256 Mo de mémoire pour seulement 148\$ de plus!

Processeur Intel Celeron 800 MHz

- Mémoire de 128 Mo
- Disque rigide de 10.0 Go
- Lecteur DVD 8x
- Fax/modem 56k V.90
- Écran 13.3" actif
- Windows Millennium

Chaise en prime! 1098\$ ou 37,26\$ par mois**

Chaise en prime! 1998\$*

* Après remise postale de 100\$ US. ou 67,80\$ par mois**

Magasinez en ligne!
dumoulin-direct.com

Ouvert le dimanche*

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

MONTRÉAL : 8251 rue St-Hubert • (514) 385-1777 - **MONTRÉAL (centre-ville)** : 2050 boul. St-Laurent • (514) 288-7755
WEST ISLAND : 2355 route Transcanadienne (Mega Mall / boul. des Sources) • (514) 428-1616 - **LAVAL** : 1599 autoroute Laval Ouest • (450) 688-1001
ST-LÉONARD : 6870 rue Jean-Talon Est • (514) 255-5577 - **LASALLE** : 7197 boul. Newman • (514) 368-3937 - **BROSSARD** : 5705 boul. Taschereau • (450) 462-8867
ST-BRUNO : Les Promenades St-Bruno • (450) 441-5020 - **LONGUEUIL** : 2203 chemin Chamblay • (450) 468-1993

Plus de 55 succursales à travers le Québec! Composez le 1-877-Dumoulin pour connaître la succursale la plus près de chez vous.

ENFANT

Séduisante suédine

du x par du x

Pantalon en suédine, avec gland sur le côté, gris, **71,95 \$**.
 Cardigan à capuchon, en tricot, rayé bleu et gris, **69,95 \$**.
 Chemise, manches longues et froncées, poche avant, blanche, **53,95 \$**.

Les imprimés font bonne impression

MORE & MORE
A LIFE PHILOSOPHY

Pull, imprimé pastilles, manches unies à larges poignets, **49,95 \$**.
 Pantalon en nylon, doublure rose, fermeture velcro, aubergine, **77,95 \$**.

La nouveauté: le style usé !

MEXX

Pantalon en velours côtelé, style usé, sarcelle, **68,95 \$**.
 Chemise à carreaux, boutons-pression, sarcelle, **44,95 \$**.
 Pull à manches longues, col en V, ocre, **38,95 \$**.

Offerts chez Les Ailes de la Mode du Mail Champlain, de Place Ste-Foy et du Centre commercial Bayshore.

LES PETITES ATTENTIONS LES AILES

SALON D'ALLAITEMENT

SERVICE DE POUSETTES

VESTIAIRE

RESTAURANT CÔTÉ JARDIN

EMBALLAGE CADEAUX

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

www.lesailes.com

ÉPILATION AU LASER

À PARTIR DE **99\$** par traitement
jusqu'au 1er octobre 2001

RAJEUNISSEMENT FACIAL
au laser sans récupération
NOUVEAU AU CANADA
399\$ par traitement

MAINTENANT DISPONIBLE : SERVICE À DOMICILE POUR ÉPILATION AU LASER
Téléphonez pour obtenir une consultation gratuite avec un de nos médecins de famille.

OFFRONS AUSSI : Traitement des rides • Couperose • Taches brunes • Botox • Augmentation des lèvres • Liposuction • Varices

INSTITUT DE CHIRURGIE LASER DE MONTRÉAL
COMPLEXE DE SANTÉ REINE ELIZABETH (514) 485-9934
2111, rue Northcliffe, bureau 306, Montréal STATIONNEMENT DISPONIBLE

Fontaine

c'est tellement différent !

SOLDES D'AOÛT Du 4 au 26 août on reste en ville pour la vente d'été !

9780 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, (514) 352-3913

Des préfets élus par la population cet automne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LES ÉLECTIONS municipales du 4 novembre prochain seront marquées d'une première. Les contribuables des municipalités régionales de comté (MRC) Pays-d'en-Haut et Haut-Saint-François, auront à élire un préfet.

Depuis leur création au début des années 1980, les MRC on toujours été dirigées par un maire ou un conseiller municipal choisi par ses homologues du même regroupement.

Selon la loi 129, adoptée par l'Assemblée nationale, en juin, les 50 MRC rurales qui ne comptent dans leur territoire aucune municipalité ayant une population de 10 000 habitants et plus doivent modifier leur mode de scrutin afin que le préfet soit élu au suffrage universel. Pour être éligible, un candidat ne doit pas occuper un poste de maire ou de conseiller municipal.

Cette loi a été adoptée dans le cadre du renforcement des MRC rurales, ce qui leur donnera plus de pouvoir, et pour faire contrepoids à celles qui sont situées en territoire urbain. On assure qu'un préfet élu

par l'ensemble des contribuables pourra jouer un rôle de rassembleur et de leadership à l'échelle régionale tout en étant élu par la population elle-même.

Pour se conformer à la nouvelle loi, les MRC touchées avaient diverses options : procéder à une élection universelle dès cette année ou attendre jusqu'en 2005, année où toutes les municipalités du Québec tiendront des élections générales, comme l'a décidé la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel.

Par une voix de majorité (six contre cinq) les 11 municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, qui regroupent notamment la municipalité et le village de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Piedmont, et Saint-Adolphe-d'Howard, ont convenu que dès le 4 novembre prochain leur préfet sera élu au suffrage universel.

« Je prône depuis plusieurs années que le préfet de notre MRC devrait être élu par les contribuables », a indiqué Charles Garnier maire de la municipalité de Saint-Sauveur depuis 15 ans et préfet de cette MRC.

Il est présentement en période de réflexion et il fera connaître à la

fin du mois s'il demeure maire ou s'il tentera de se faire élire préfet. Comme maire, il reçoit actuellement un salaire annuel de 28 000 \$ et une allocation de 14 000 \$ comme préfet.

Selon la loi, le salaire d'un préfet élu ne devra pas être inférieur à 30 000 \$ et pas au-delà de 65 000 \$. C'est la MRC qui fixera le revenu de son préfet, dont 50 % sera payé par le gouvernement.

D'autres maires pourraient être tentés de briguer les suffrages, dont Pierre Grignon de Sainte-Adèle. M. Grignon vient en élection cette année et il devrait faire face à une opposition sérieuse avec l'arrivée en scène de Jean-Paul Cardinal, actuellement conseiller municipal.

À la MRC du Haut-Saint-François, dans les Cantons-de-l'Est, le préfet actuel, Gilles Godard, maire d'Ascot Corner depuis 12 ans, sera candidat. S'il a un adversaire, ça ne sera pas un maire de l'une des 14 autres municipalités qui forment cette MRC parce que tous lui ont donné leur appui.

Actuellement, M. Godard reçoit un traitement de 14 000 \$ comme maire de cette municipalité de 2800 habitants et une allocation de 16 000 \$ à titre de préfet.

| LANAUDIÈRE |

Un service de police aboli

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

QUATRE ANS après sa création, le corps de police de la régie de Montcalm, dans la région de Lanaudière, sera aboli parce qu'il ne répond pas aux nouvelles normes du ministère de la Sécurité publique.

Le président de la régie de police de Montcalm, Marcel Jetté, maire de Sainte-Julienne, a indiqué à *La Presse*, hier, que pour répondre aux exigences du ministre Serge Ménard, il faudrait trop investir, ce qui forcerait un plus grand effort fiscal de la part des contribuables. En plus de Sainte-Julienne, ce service dessert Saint-Lin/Laurentides et Saint-Calixte, ce qui représente une population de 27 000 habitants.

« Lors de la création du corps de police, poursuit M. Jetté, les prévisions étaient qu'un jour nous allions desservir l'ensemble de la municipalité régionale de comté qui comprend une population de plus de 42 000 personnes. Mais depuis, la Sûreté du Québec est arrivée et a offert des services moins coûteux aux autres maires. Aujourd'hui, on voudrait bien garder notre police et servir l'ensemble de la MRC afin de répondre aux nouveaux critères de la loi, mais le ministre ne veut pas. Nous devons donc dissoudre notre corps de police et demander à la Sûreté du Québec de venir s'occuper de notre territoire. »

La résolution adoptée mercredi par le conseil d'administration de la régie demande que la dissolution soit effective au 31 décembre prochain.

Croyant fortement à la possibilité d'agrandir son territoire, la régie a fait construire un nouveau poste de police au coût de 2,1 millions de dollars.

M. Jetté a indiqué que des négociations seront entreprises avec le gouvernement pour recouvrer les investissements effectués.

L'immeuble logeant le poste de police, situé à Saint-Lin/Laurentides, pourrait bien devenir le quartier général de la SQ. Actuellement, les policiers provinciaux qui s'occupent de la sécurité dans les autres municipalités de cette MRC logent à Saint-Esprit et, selon M. Jetté, l'endroit deviendra trop petit une fois que la SQ s'occupera de tout le territoire.

Du côté du personnel, les 30 policiers de la régie de Montcalm seront intégrés à la SQ, même les agents occasionnels qui étaient en poste avant le 15 mai. Les membres de la direction deviendront des officiers non syndiqués de la SQ.

HYUNDAI 2001 le décompte

EST COMMENCÉ...

S O L D E

ACCENT GS À PARTIR DE **179\$***

PAR MOIS / 48 MOIS PDSF 12 195 \$

0\$ COMPTANT 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT/PRÉPARATION INCLUS

FINANCEMENT **0%**
DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

ELANTRA GL À PARTIR DE **189\$****

PAR MOIS / 48 MOIS PDSF 14 875 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT/PRÉPARATION INCLUS

FINANCEMENT **0%**
DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

MODÈLE 2002 DISPONIBLE!

GARANTIE 5 ANS
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos et couleurs à titre indicatif seulement. *Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ACCENT GS 2001 à partir de 179 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 8 592 \$. Aucun comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. **Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ELANTRA GL 2001 à partir de 189 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 9 072 \$. 1 495 \$ comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2001. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 31 août 2001.

LES PARTENAIRES HYUNDAI

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

POUR FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ

Chaque samedi dans **La Presse**

PLUS

À bas le gouvernement centralisateur

L'universitaire Donald Savoie critique les politiques de son « ami » Jean Chrétien

Ami de l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, le professeur émérite Donald Savoie vient de pondre une critique du gouvernement central canadien qui plaira moins à un autre de ses amis, Jean Chrétien. L'universitaire acadien, qui écrivait il y a quelques années de grands pans du programme politique de Jean Chrétien, démolit maintenant ses politiques de développement régional.

GÉRALD LeBLANC

IL EST peut-être moins connu que la Sagouine Viola Léger, que Jean Chrétien vient d'appeler au Sénat, mais Donald Savoie, l'autre célébrité acadienne de Bouctouche, ne cesse d'accumuler les honneurs et les exploits, tout en côtoyant les puissants de ce monde.

Détenant un doctorat en économie politique de la prestigieuse Université d'Oxford, qui lui a aussi décerné un doctorat honorifique en lettres — un honneur réservé aux universitaires et très rarement attribué à un Canadien —, le professeur Savoie vient de décrocher une bourse de la fondation américaine Fulbright pour écrire un livre sur la démocratie.

Avant son départ pour les États-Unis, il aura eu le temps de jouer au golf, en juillet avec Frank McKenna et en août avec David Peterson, d'anciens premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Si les relations se sont refroidies, à la suite de ses deux derniers livres, il fut un temps où le petit gars de Bouctouche était assez proche du petit gars de Shawinigan pour écrire le chapitre consacré au développement

régional dans le programme de Jean Chrétien, lors de la course au leadership du Parti libéral du Canada en 1990.

M. Savoie, qui parle volontiers de tous ses liens avec les chefs politiques, particulièrement du Parti libéral, traditionnellement le parti des Acadiens, estime qu'il est impossible de s'enfermer dans une tour d'ivoire de chercheur dans une petite société comme la sienne.

« L'Acadie, c'est petit, avait dit avec raison le pape Jean-Paul II lors de sa visite chez nous. On est sollicité par la communauté et par ses dirigeants. Ce n'est jamais moi qui ai approché les politiciens, mais eux qui ont réclamé mes services », nous dit l'expert canadien le plus réputé en développement régional.

Deux livres dévastateurs

Il lui sera maintenant sans doute plus facile de garder ses distances avec Ottawa, car ses deux derniers livres n'avaient rien pour charmer Jean Chrétien, qui a la mémoire aussi longue à l'égard de ses adversaires que de ses alliés.

À la fin de 1999, le professeur Savoie publiait *Governing from the Center* (University of Toronto Press), une critique dévastatrice de la concentration des pouvoirs entre les mains d'une poignée de fidèles du premier ministre.

« Les ministres fédéraux québécois ont appris la fermeture du collège militaire de Saint-Jean une fois le budget de 1994 déposé. Quant au Fonds des bourses du millénaire, l'idée était passée directement de la tête de Jean Chrétien à la plume de Paul Martin », y écrivait l'économiste acadien.

Gouvernant à la façon de Louis XIV, le

premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux sont en train de tuer la démocratie — il y reviendra dans l'essai sur la démocratie qu'il écrira cette année aux États-Unis — et sont responsables du désintérêt des Canadiens envers la chose publique, ajoutait le compatriote de la Sagouine.

Et voici qu'il revient à la charge avec un autre livre qui vilipende la politique régionale du gouvernement fédéral: *Pulling Against Gravity - Tirant à contre-courant*. Cet essai, rédigé pour l'Institut de recherche en politiques publiques, est d'abord un bilan de la décennie de Frank McKenna à la tête du Nouveau-Brunswick, de 1987 à 1997.

Il s'agit cependant aussi — sinon surtout — d'une condamnation sans merci de la politique ou, mieux, de l'absence de politique régionale du gouvernement fédéral.

« Quand Jean Chrétien a voulu reconquérir le bloc atlantique aux dernières élections, il a promis de corriger les coupes dans l'assurance-chômage, comme si c'était la pierre d'assise de notre avenir économique. »

Tout est devenu limpide depuis que le professeur Miles Hansen, expert du développement régional de l'Université du Texas invité à l'Université de Moncton, a dit à son hôte acadien: « Je croyais que, contrairement aux États-Unis, le Canada disposait d'une riche politique de développement régional. Je repars convaincu du contraire. Vous avez bien un pot-pourri de programmes et de subventions, souvent inefficaces, mais nous avons un vrai pouvoir régional, le Sénat, élu et égal, peu importe la grandeur de l'État. Impossible de ne pas tenir compte des régions, même des moins peuplées. »

Le Canada s'effrite

M. Savoie est convaincu que le contrat politique d'est en ouest qui a permis la création et le maintien du Canada est en train de s'effriter. D'après lui, l'arrangement canadien, prévu dans la politique nationale et maintenu dans l'industrialisation d'après-guerre

jusqu'au pacte de l'auto et à la politique de l'énergie, repose sur l'érection d'un complexe industriel au centre, particulièrement en Ontario, et sur le partage de profits dans l'ensemble du pays.

Ce n'est pas par altruisme qu'on subventionne les régions, mais pour compenser les politiques nationales défavorables à leur endroit et leur permettre d'acheter les produits fabriqués au Québec et surtout en Ontario.

Or, voilà que l'Ontario, par la voix de l'économiste Courchesne et du premier ministre Harris, réclame maintenant un « fédéralisme équitable » ajusté à leur nouvelle situation: de cœur industriel du Canada, l'Ontario est devenue une région-État d'Amérique du Nord.

« L'orientation nord-sud qu'on a proscrire dans les provinces de l'Atlantique pour ne pas nuire au centre du pays, on l'accordera maintenant à l'Ontario, qui a son propre parti régional, le Parti libéral, comme le Québec a le Bloc et l'Ouest, l'Alliance. »

« Nous sommes les seuls à ne pas avoir de parti régional, les seuls à soutenir un gouvernement central fort qui ne tient pas compte de nos intérêts. »

Il rejoint ici l'ancien dirigeant syndical des pêcheurs de Terre-Neuve, Richard Cashin, qui nous disait, en 1998: « Le gouvernement fédéral est notre *pusher*. On sait qu'il nous détruit à petit feu, mais on ne peut se passer de lui et on a toujours hâte de le revoir. »

Déjà en 1987, dans un rapport sur le développement régional dans le bloc atlantique, le professeur Savoie avait évoqué la réaction des peuplades du Pacifique qui avaient vu les Américains arriver avec de gros oiseaux blancs remplis de trésors et de cadeaux.

« Il s'en est suivi, ajoutait-il, un véritable culte des cargos. On déblayait de longues allées dans la jungle et on attendait l'arrivée du bienfaisant cargo », ajoutait Donald Savoie, en invitant les siens à fabriquer leur propre oiseau blanc.

Frank McKenna, l'infatigable boxeur d'Apohaqui

ENFANT, FRANK McKenna marchait souvent les neuf kilomètres séparant la ferme familiale, où il travaillait les fins de semaine, de l'école primaire d'Apohaqui, village de 340 habitants du sud du Nouveau-Brunswick.

C'est là sans doute qu'il a acquis l'endurance, en boxe et au hockey, pour laquelle on lui offrait une bourse d'études-sport au collège de Boston, après ses études secondaires au Nouveau-Brunswick. Son talent de boxeur a sans doute joué lorsque, devenu avocat, il a évité au boxeur Yvon Durelle une condamnation que tous croyaient inévitable.

C'est sans doute cette même ardeur au travail qui le faisait travailler 16 heures par jour comme premier ministre, d'où le surnom de « Frank's Seven-Eleven » — nom d'une chaîne de dépanneurs — donné à l'édifice du centenaire qui abrite les bureaux du gouvernement à Fredericton.

À Toronto, on trouvait qu'il abusait un peu de l'automobile mise à sa disposition par Bob Rae — un protocole en vigueur voulait qu'on offre auto et chauffeur à un premier ministre visitant la capitale d'une autre province canadienne — pour vanter sa démarche favorable à l'entreprise, contrairement à celle des néo-démocrates.

Trouvant que les journaux de Toronto ne parlaient pas assez de lui et de sa province, Frank McKenna s'est mis à acheter de la publicité dans le *Globe and Mail*, avant de téléphoner à l'éditeur. Les portes se sont ouvertes et il est devenu le chouchou de la presse torontoise.

On trouve ainsi maints petits traits de la personnalité de McKenna dans le bilan de la décennie McKenna à la tête du Nouveau-Brunswick qu'a rédigé Donald Savoie.

Un bilan très favorable pour son ami, avec qui il entretient, comme il l'indique dès le début de l'ouvrage, des liens d'amitié à mi-chemin entre le miracle et le mirage, dont les uns et les autres ont qualifié l'héritage du petit avocat irlandais.

Un bilan qui démontre que McKenna a changé la perception qu'on se faisait de sa province, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Un bilan positif pour les finances publiques, que McKenna a remis en ordre avant tous les autres premiers ministres canadiens.

Tout en soulignant que McKenna « a beaucoup fait avec peu », le professeur Savoie constate que le taux de chômage du Nouveau-Brunswick est resté élevé et identique à celui de la Nouvelle-Écosse en 1997 comme en 1987, et que la conjoncture structurelle n'a pas changé au pays de la Sagouine.

Pourquoi Frank McKenna, qui voulait tant sortir sa province de la dépendance, a-t-il continué à soutenir la présence d'un gouvernement central fort, dont l'action allait à l'encontre de la sienne?

Cette question, M. Savoie l'a po-

sée à son ami McKenna, qui a évoqué la tradition, comme pour dire qu'il n'avait pas le choix.

« Si j'avais lu ton livre avant de devenir premier ministre, je me serais sans doute comporté autrement », lui a cependant avoué l'ancien premier ministre après avoir lu *Pulling Against Gravity*.

Frank McKenna, qui récolte présentement les fruits de sa célébrité en accumulant les sièges au sein de grandes entreprises (Banque de Montréal, Noranda, General Motors...), sera-t-il candidat à la succession de Jean Chrétien?

Le professeur Savoie prend soin de préciser que sa réponse n'est que spéculation de sa part, puisqu'il n'en a pas parlé dernièrement à McKenna.

« Mon impression est qu'il y a une sorte de pacte entre Paul Martin et Frank McKenna, les deux candidats de l'entreprise. Si Paul Martin se présente, je ne crois pas que Frank McKenna risquera de lui enlever des votes. Si Jean Chrétien arrive à chasser Paul Martin, ce pourrait être différent. »

L'ENTREPÔT

au vent fou

QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

(vente & location)

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, ave McArthur
Code postal _____ Bureau 617
Ottawa (Ontario) K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

CICATRICE CHIRURGICALE
ÉTUDE DE RECHERCHE CLINIQUE

Avez-vous récemment subi une chirurgie abdominale ou à cœur ouvert? Vous pourriez être éligible à une étude clinique présentement menée par un dermatologue de votre région.

Une étude est en cours afin d'évaluer l'effet d'une crème sur la réduction du tissu cicatriciel. Si vous avez subi une chirurgie abdominale (ex.: hystérectomie, césarienne, chirurgie gastro-intestinale) ou à cœur ouvert dans les derniers 90 jours et qu'une cicatrice rouge, à l'aspect noueux, épaisse, douloureuse, et/ou accompagnée de démangeaisons se développe, nous vous invitons à participer à notre étude.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler une infirmière de la compagnie

Integrated Research Inc. ou :
1 800 461-7546

ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL
Fondée en 1966

Permis 316501

Formation générale 1re à 5e secondaire

Désirez-vous?...

- Compléter votre diplôme d'études secondaires en peu de temps?...
- Reprendre certains cours échoués?...
- Répondre aux nouvelles exigences du collégial?...
- Améliorer un résultat considéré faible?...
- Possibilité de débiter en tout temps.
- Choix d'horaire selon vos disponibilités.
- Deux sessions d'exams du ministère de l'Éducation par année.

Le diplôme d'études secondaires (secteur jeunes)

L'école secondaire Duval vous offre, par son enseignement individualisé et dynamique, l'opportunité d'avancer à votre propre rythme.

Cours du samedi : pour prévenir un échec...

L'école offre aussi des cours le samedi pour l'élève qui désire: améliorer un résultat considéré faible (prévenir l'échec); reprendre un cours échoué; suivre un cours obligatoire pour l'admission au collégial; suivre le cours mathématiques 436 et / ou sciences physiques 436.

...une école à la mesure de vos ambitions.

Pour renseignements : **(514) 382-6070** ...à deux pas du Henri-Bourassa

260, boul. Henri-Bourassa, Est / Montréal (Québec) H3L 1B8

Causons Vente

JUSQU'À 40% de réduction

Jusqu'à épuisement des stocks

Pour faire place à ses nouvelles collections, **Patrimoine** vous offre des réductions allant **jusqu'à 40%** sur ses fauteuils, causeuses et canapés en inventaire.

MAISON DE MEUBLES

Patrimoine 450.687.6867

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

11 août 2001

Page A12 manquante

| BURNT CHURCH |

Des élections forcent l'arrêt des négociations

MICHAEL TUTTON
Presse Canadienne

HALIFAX — Des négociations visant à éviter une répétition des violents affrontements survenus l'été dernier entre des autochtones de Burnt Church et des agents fédéraux des pêches sont suspendues jusqu'à la fin des élections au sein des bandes, le 18 août.

Les élections auront lieu seulement deux jours avant que les pêcheurs autochtones ne commencent à lancer leurs casiers à homards dans les eaux de la baie de Miramichi, ce qui laisse peu de temps pour éviter un conflit.

« Nous croyons hautement improbable que les parties soient capables de conclure un accord, même intérimaire, durant la période des élections », a déclaré Bob Allain, un porte-parole du ministère fédéral des Pêches et Océans.

Les fonctionnaires fédéraux n'ont pas voulu indiquer si les discussions officielles des mois derniers ont fait bouger l'une ou l'autre des parties dans le dossier litigieux de la gestion des pêches.

Les autochtones de Burnt Church font valoir que des traités historiques leur permettent de régir eux-mêmes leur pêche, alors que le gouvernement fédéral maintient qu'il lui revient de fixer et d'appliquer les règles.

Jeudi, le groupe de pression représentant les chefs micmacs de l'Atlantique a averti, dans un communiqué, que les pêcheurs de la Première nation de Burnt Church vont suivre leurs propres règles et commenceront à pêcher le 20 août.

« Les chefs de l'Atlantique sont vraiment inquiets de la violence qui pourrait éclater à Burnt Church, comme lors des années précédentes », a indiqué le communiqué de la Conférence d'orientation de l'Atlantique.

John Paul, le directeur du groupe, a déclaré hier que l'avis était destiné à rappeler aux fonctionnaires fédéraux que la situation était sérieuse. Wilbur Dedam, le chef de bande actuel et candidat à l'élection, n'était pas disponible pour commenter l'affaire.

Mais M. Dedam a affirmé qu'on ne peut se fier à Ottawa, et que la bande devrait avoir le plein contrôle sur le moment et l'endroit où les autochtones pêchent.

Les affrontements à Burnt Church ont fait les manchettes, l'été dernier, après la diffusion d'un vidéo montrant des embarcations fédérales entrant en collision avec des homardiens autochtones.

| LAVAL |

Des pompes pour récupérer l'eau

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA VILLE DE LAVAL a équipé cinq de ses six usines de filtration et d'épuration de pompes extérieures afin de récupérer le surplus d'eau qui sera utilisée principalement par les cols bleus de son service des travaux publics et par les ouvriers des différents chantiers de construction sur son territoire.

La porte-parole du bureau du maire Gilles Vaillancourt, Caroline Couillard, a expliqué que ces pompes ont été installées afin de raccourcir les déplacements des cols bleus affectés à l'arrosage des rues et des fleurs.

Trois de ces pompes ont été louées au coût de 500 \$ par semaine. Afin de se préparer à toute éventualité pour l'été prochain, la Ville a l'intention d'en acheter trois et de les installer en permanence.

Aux usines d'épuration d'Auteuil et Fabreville, qui reçoivent les eaux usées provenant des égouts, l'eau une fois traitée, mais non potable, sera captée avant d'être rejetée dans la rivière des Mille-Îles.

L'eau qui sera pompée aux usines de filtration Sainte-Rose, Chomedey et Pont-Viau provient des rivières des Prairies et des Mille-Îles et n'est pas traitée. Elle ne constitue cependant pas un danger pour la santé publique, comme celle provenant des égouts. Il a été décidé de ne pas placer de pompe de récupération à l'usine Lapinière parce qu'à cet endroit le surplus d'eau n'est pas propre à la baignade et que les autorités municipales ne veulent courir aucun risque.

Mme Couillard tient à préciser que Laval ne manque pas d'eau et que les avis à la population pour réduire la consommation d'eau potable ont été envoyés par mesure préventive. Des inspecteurs municipaux circulent dans les rues afin de bien s'assurer que les résidents respectent le règlement municipal sur l'arrosage.

Délit de fuite: la coque d'un pétrolier est examinée

MICHAEL MACDONALD
Presse Canadienne

COME BY CHANCE, Terre-Neuve — Des agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et de la Garde côtière des États-Unis ont examiné la coque d'un pétrolier, hier, afin de faire la lumière sur un délit de fuite survenu quelques jours plus tôt en haute mer.

Munis d'un mandat de perquisition, les agents ont recueilli des éclats de peinture sur la coque du MT Virgo, un navire de propriété chypriote. Celui-ci a été arraisonné par les autorités canadiennes, mardi, alors qu'il accostait pour se ravitailler de carburant à la raffinerie de Come By Chance, près de Saint-Jean, à Terre-Neuve.

Les enquêteurs tentent de déterminer si la peinture découverte dans des rayures de la coque du MT Virgo est la même que celle du navire de pêche de Nouvelle-Angleterre qui a sombré en eaux américaines, dimanche dernier, après avoir été heurté par un pétrolier non identifié.

Trois pêcheurs américains ont perdu la vie à la suite de la violente collision, survenue par temps brumeux. Joseph Marcantonio, capitaine du Starbound, bateau de 28 mètres, a toutefois survécu. Il a été secouru après avoir passé quatre heures dans un canot de sauvetage.

George Naccara, vice-amiral de la Garde côtière des États-Unis, a indiqué que les enquêteurs connaissaient le numéro de lot de la peinture du bateau naufragé et qu'un bâtiment frère était peint de la même couleur.

« Si cela correspond à la peinture (recueillie) sur le Virgo, il s'agira d'un élément de preuve très accablant », a déclaré M. Naccara à Boston, en conférence de presse.

Quelques-uns des 22 membres de l'équipage russe du navire suspect devaient à nouveau être interrogés hier, a affirmé le vice-amiral américain.

La GRC a quant à elle indiqué être en quête de tout élément de preuve susceptible de préciser la position en mer du MT Virgo, le 5 août, entre 1 h 00 et 3 h 00.

Ne laissez plus vos lunettes de lecture trahir votre âge.

La nouvelle technique pour corriger la presbytie (PRELEX)

et

la chirurgie moderne de la cataracte permettent aujourd'hui une bonne vision à toutes les distances sans lunettes.*

Une expertise reconnue



LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL

PRELEX • LASIK • CATARACTE

Directeur médical : D^r Sam Fanous, M.D.

297829A

* Chez certains patients, le port de lunettes peut être nécessaire après l'opération.

Séminaire gratuit
mardi 14 août à 19 h
et mardi 11 septembre à 19h

Réservation obligatoire

(514) 288-0088
1 888 844-8888

www.cdom.com www.prelex.com

Impossible de passer à côté de cette offre.



L'offre
dira au revoir le
30 septembre
2001.

L'OFFRE INCONTOURNABLE

Pour 25\$ par mois*, vous obtenez :

150 minutes en tout temps

Appels locaux illimités la fin de semaine, du vendredi 18 h au lundi 8 h

100 minutes d'appels interurbains la fin de semaine au Canada

Messagerie vocale, appel en attente et appel conférence



TELUS
mobilité^{mc}
Le futur est simple.

2976891A
© 2001 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. Le logo TELUS Mobilité et le logo TELUS Mobilité et le logo TELUS Mobilité sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Holdings Inc. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. *Hébergement d'utilisation mensuelle de 6,95\$. Taxes et frais d'international en sus.

Magasinez en ligne à telusmobilité.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555

BOUTIQUES TELUS

Les Galeries d'Anjou, Montréal
950, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal
Fairview Pointe-Claire, Pointe-Claire
Les Promenades St-Bruno, St-Bruno
Mail Champlain, Brossard

Carrefour Laval, Laval
Centre Rockland, Mont-Royal
Carrefour Angrignon, LaSalle
Place Versailles, Montréal
Place Vertu, St-Laurent

LA CARNE
TELEPHONIQUE

Centre du Rasoir.

FUTURE SHOP

Computer
Services

Maison Sony.

PC Page Communications Inc.
(514) 339-1130

Dumoulin
REGION METROPOLITAINE

CENTRE CITIZEN

Zellers

CENTRE HIFI

BUREAU
EN GROS

DÉTAILLANTS AUTORISÉS TELUS MOBILITÉ

MONTRÉAL

Radio Service LCT Inc.
(514) 953-4864
Communication Métropolitaine
(514) 259-1988
Globe Mobilité
(514) 272-0099
Instant Page
(514) 527-2080

MONTRÉAL

Action Télécom
(514) 389-9852
Direct.Com
(514) 381-3490
Satellico Com Inc.
(514) 387-4848

LAVAL

Digital Radiocommunications
(450) 973-3443
SRAD Communications Inc.
(450) 622-1748

DOLLARD-DES-ORMEAUX

La Zone SOP
(514) 421-9889
REPENTIGNY
Technicomm
(450) 582-0085

LASALLE

La maison du cellulaire
(514) 396-6665
LONGUEUIL
Cell-Bo Communications Inc.
(450) 468-0993

ST-LAURENT

PC Page Communications Inc.
(514) 339-1130
CANDIAC
D2 Technologie
(450) 635-5480

STE-ANNE DE LA PÉRADE

Vitro Plus La Péraide
(418) 325-3553
LAVAL
Contact Com D.L. Communications
(450) 682-3888

MONTRÉAL

Instant Page
(514) 499-2080
ST-HYACINTHE
Darsigny Communications
(450) 773-1988
BEACONSFIELD
Consultation Cellulaire
(514) 693-1161

2 billets pour la Coupe Grey 300 \$
Une sortie au restaurant 100 \$
Apprendre une autre langue INESTIMABLE

Programme d'espagnol à temps partiel — Automne 2001

Ce que vous faites de votre argent durement gagné, cela ne concerne que vous. Ce qui nous concerne, nous, c'est de vous offrir un enseignement supérieur en langues étrangères. Que vous souhaitiez améliorer votre espagnol pour être plus à l'aise pour converser dans votre milieu professionnel ou dans votre vie sociale, nous avons le cours ou le programme qu'il vous faut. Inscrivez-vous pour cet automne et épanouissez-vous pleinement dans votre vie universitaire, professionnelle et personnelle en maîtrisant l'espagnol, langue seconde.

COURS DE CONVERSATION en après-midi

du 18 septembre au 22 novembre les mardis et jeudis, de 16 h à 18 h 10 semaines (40 heures) : 190 \$

COURS DE CONVERSATION en soirée

du 18 septembre au 22 novembre les mardis et jeudis, de 18 h à 20 h 10 semaines (40 heures) : 190 \$

COURS DE CONVERSATION les samedis

du 22 septembre au 24 novembre de 10 h à 14 h 10 semaines (40 heures) : 190 \$

Frais d'inscription (non remboursables)..... 15 \$

Paiement par chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia, ou par Visa, MasterCard ou Interac. *L'argent liquide et les chèques personnels ne sont pas acceptés.*

5 niveaux de cours de conversation offerts.

En fonction de leurs résultats d'auto-évaluation, les étudiants sont classés selon leur niveau d'espagnol.

Inscription par la poste ou par télécopieur – **jusqu'au 17 août**

Inscription en personne – **le 22 août, de 17 h à 20 h**

Inscription tardive – **en semaine, à partir du 24 août, de 9 h à 16 h 30** (frais de retard : 15 \$)

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour plus d'information :

1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
 Montréal (Québec) H3H 2S7

(métro Guy-Concordia, sortie Guy)

téléphone :

(514) 848-3600

télécopieur :

(514) 848-2806

Internet :

www.concordia.ca/conted

courriel :

celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
 www.concordia.ca

Le juge Réjean Paul présidera le mégaprocès des motards

Presse Canadienne

LE MÉGAPROCÈS pour meutes et gangstérisme des Hells Angels, Nomads et leurs groupes affiliés sera présidé par le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure de Longueuil, et se déroulera sous haute surveillance.

Il n'est pas du tout certain que le public en général puisse y assister. Pour des raisons de sécurité, le procès se déroulera dans une salle d'audience située au sous-sol du nouvel édifice spécialement construit à cette fin et où se trouvera également le quartier cellulaire.

L'édifice désigné sous le nom de Centre des services juridiques Gouin, dont la construction au coût de 15 millions de dollars s'est amorcée en juin, sera disponible à compter du 22 octobre, a indiqué Mme Catherine Lessard, porte-parole de la Société immobilière du Québec.

Le déplacement des détenus sera réduit à sa plus simple expression puisque ceux-ci sont incarcérés depuis leur arrestation à la fin mars dans une aile spéciale de la prison de Bordeaux, à l'écart de la population carcérale régulière. L'aile B, une prison dans une prison, était demeurée inoccupée depuis deux ans.

Le Centre des services juridiques Gouin longe le boulevard du même nom et est protégé de la vue des passants par une clôture qui est en voie d'être complétée. Il a été im-

possible d'obtenir l'autorisation pour la prise de photos, encore une fois pour des raisons de sécurité.

Au ministère de la Justice, on se propose de présenter au juge Réjean Paul une requête visant à ce que le public en général ne puisse assister au procès des motards criminalisés, pour des raisons de sécurité.

Il appartiendra toutefois au juge Paul de trancher la question, à toutes fois mentionné la porte-parole Jeannine Lahaye, du ministère de la Justice.

Mme Lahaye a en outre confirmé que « c'est le juge Réjean Paul qui va présider le procès ».

« C'est lui qui va décider ce qui va se passer pour le public », a-t-elle ajouté.

Comme le procureur général a ordonné le 29 juin qu'il n'y aurait pas d'enquête préliminaire dans cette affaire, compte tenu de la solidité de la preuve détenue contre les accusés, la date du procès pourra être fixée dès le 5 septembre.

Le juge Réjean Paul, dans la cinquantaine, a derrière lui une longue expérience. Il est sur le banc depuis plus de 18 ans.

Algonquin, né à Point Comfort, hameau de la municipalité de Northfield, dans la région de la Gatineau, le juge Paul a notamment présidé le procès du policier Allan Gosset, en 1994. En 1999, il avait acquitté l'ex-présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, de l'accusation d'avoir volé une paire de gants.

Ses qualités de médiateur ont

souvent été mises à contribution, par exemple en 1991 et 1992, dans le conflit opposant des Algonguins de Lac-Barrière au gouvernement du Québec quant à l'exploitation forestière des terres du parc de la Vérendrye.

En 1994, le gouvernement fédéral l'avait nommé président du Conseil de la commission crie-naskapie.

Il avait également fait de la médiation à la suite du coup de force de la Sûreté du Québec à Oka, en juillet 1990.

Tout récemment il a présidé le procès de Mario Bastien pour le meurtre d'Alexandre Livernoche.

Auparavant il avait mené le deuxième procès de Gilles Perron, ex-réalisateur de Radio-Canada, accusé du meurtre de son épouse Michelle.

Témoin d'une évasion au palais de justice de Saint-Jérôme, en 1991, le juge Paul avait réclamé des mesures énergiques pour régler les problèmes d'espace qui créaient une situation dangereuse.

Il avait notamment suggéré que des salles d'audiences soient aménagées en dehors des murs du palais du justice.

Quoi qu'il en soit, le mégaprocès que mènera le juge Paul et qui comporte une quarantaine d'accusés ne sera pas le seul à se dérouler dans le nouvel centre du boulevard Gouin.

Pour l'heure, il n'est cependant pas clair si le procès pour trafic de drogues aura lieu en même temps ou ultérieurement.

En mars dernier, le procureur chef du bureau de Montréal, André Vincent, qui agit également comme procureur-chef de l'équipe de lutte contre le crime organisé, avait indiqué que la centaine de motards tous accusés de gangstérisme auraient droit à un procès distincts, selon qu'ils font partie du groupe des présumés trafiquants de drogues ou de celui des présumés meurtriers.

« Il va nécessairement y avoir deux procès. On ne peut pas joindre ces deux dossiers. »

En parallèle ? « Fort probablement », avait-il alors répondu.

VENTE D'ÉTÉ Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à 50%

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R
 L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
 6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière
(514) 344-1400

ENCAN PUBLIC

Meubles, antiquités, tableaux, porcelaines, tapis, bijoux, bronzes, etc., à vendre pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux, seront offerts dans cet encan.

EXPOSITION
 Les samedi et dimanche 11 et 12 août de 10 h à 17 h
ENCAN
 Le dimanche 12 août à 13 h et du lundi 13 au jeudi 16 août à 19 h (chaque soir)

Grande sélection de meubles neufs et anciens

Façades de cheminée faites de marbre taillé à la main

Chaise longue style Regency

Meubles de salle à manger

Armoire française ancienne

Semaiier de style Louis XV

Armoire en pin

PENDULES

Chaise longue

PETERSON ARGENT STERLING COLLECTION DE MONNAIES

Canada 1913 Pièce d'or de 5 \$

MOSER

MEISSEN

BRONZES

Tables d'appoint

Piédestal style français

Sofa NEUFS garnis de cuir

Console en bois doré, sculptée

MARBRES RÉALISÉS À LA MAIN

Écolier Haut de 39"

Jeune fille Haut de 39"

Romaine Haut de 40"

Tableaux style européen

Tableaux

ARMAND TATOSSIAN Huile 30" x 40"

ANNE SAVAGE Huile 18" x 24"

SUZOR-COTÉ Huile 13" x 18"

PABLO PICASSO Eau-forte signée

KIEFF Bronze Haut de 8'

TAPIS PERSANS

FIGURINES EN PORCELAINE

Entrée libre, stationnement gratuit

www.empireauctions.com
Encans Empire 5500, rue Paré

EMPIRE

VISA MasterCard **(514) 737-6586**

Bijoux et montres

Diamant de 6,20 cts

Boucles d'oreilles; à diamants et 3,59 cts d'émeraudes

Bracelet en or 18 ct serti de 5,31 cts de diamants

2,45 cts Rubis de Birmanie

CARTIER Cougar Inox

ROLEX Inox

Tanzanite de 2,15 cts

Boucles d'oreilles en or 18 ct; à perles des Mers du Sud

BREITLING Inox

| FUSILLADE DE SAINT-HENRI |

Un deuxième suspect est arrêté

CHRISTIANE DESJARDINS

PETER RANDOLPH Stuart, 27 ans, le second suspect dans la fusillade qui a fait deux morts et un blessé dans une entreprise de Saint-Henri le 26 juillet dernier, a été arrêté hier au palais de justice de Montréal, alors qu'il s'apprêtait à se livrer à un juge.

Dès le début des comparutions hier matin, Stuart était assis dans la salle 6.07 où devait se présenter l'autre suspect, Giancarlo d'Allessandro. Ce dernier s'est livré il y a huit jours, et il revenait en cour hier pour une procédure pro forma. Stuart attendait calmement le moment propice. Mais il ignorait qu'un policier l'avait reconnu. Ainsi, quand le juge a levé la séance pour quelques minutes, deux policiers ont encadré Stuart et lui ont demandé de les suivre, ce qu'il a fait.

C'est sur les conseils de son avocat, Claude Olivier, que Stuart avait décidé de se livrer à un juge. Stuart savait qu'il était recherché, sa photo a été publiée cette semaine, et personne ne l'avait revu à sa maison de l'Île-des-Soeurs. Sa conjointe doit accoucher en début de semaine prochaine, au terme d'une grossesse difficile.

Amené à la section des homicides, hier, Stuart a été interrogé, et il doit comparaître ce matin sous des accusations de meurtres au premier degré et de tentative de meurtre. D'Allessandro, qui fait face aux mêmes accusations, reviendra pour sa part devant le tribunal le 17 août alors qu'on décidera de la date de son enquête préliminaire. Aucun des deux hommes n'avait d'antécédent judiciaire jusqu'ici.

Rappelons que la fusillade avait éclaté dans le sous-sol d'un édifice où loge une entreprise de construction et rénovation, GEM Construction, au 5600, rue Notre-Dame Ouest. D'Allessandro est le fils du propriétaire de cette entreprise. La police avait retrouvé des armes et de la drogue sur les lieux de la fusillade, et les premières indications laissaient croire à une dispute entre deux factions de la mafia italienne.

Les deux victimes abattues sont Frank Veltri, 41 ans, et David Belleville, 33 ans, tandis que l'identité du blessé est tenue secrète.

Une peine de 33 mois pour un père incestueux

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Un père de famille de 36 ans de Cap-de-la-Madeleine a été condamné à 33 mois de pénitencier, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, après avoir été reconnu coupable d'attouchements à caractère sexuel sur sa fille.

Pendant trois ans, l'homme a obligé son enfant à lui faire des fellations. Selon le procureur Yvon Lefebvre, les premiers gestes remontent en 1997 alors que la victime était âgée de huit ans. Certains actes sont survenus dans le véhicule du père.

L'individu faisait promettre à l'enfant de ne pas en parler au reste de la famille. En échange, il lui offrait des cadeaux et lui accordait certains privilèges. En juin dernier, l'homme avait été remis en liberté, mais il fut ramené derrière les barreaux pour avoir voulu transgresser une ordonnance du tribunal lui interdisant de se trouver à moins de 500 mètres de la victime.

M^e Lefebvre réclamait une sentence de trois ans de pénitencier. Ce n'était évidemment pas l'avis de l'avocat de l'accusé, Louis Lupien, qui plaidait pour une réinsertion sociale de son client plutôt que pour une sentence exemplaire. Soulignant qu'il s'était soumis à plus d'une trentaine de rencontres d'un groupe d'entraide pour abuseurs sexuels, M^e Lupien a indiqué que son client reconnaissant son problème et qu'il voulait faire quelque chose pour le régler. «Oui, mon client mérite une peine de prison, mais je suis persuadé qu'il serait plus utile qu'elle soit servie dans la collectivité», a plaidé l'avocat en suggérant une sentence de deux ans moins un jour de prison dans la collectivité.

En rendant sa sentence, le juge Claude Pinard a déclaré d'entrée de jeu qu'il était hors de question de donner une sentence dans la collectivité. «J'aurais de la misère à vivre avec cela dans un cas semblable, a-t-il mentionné. La société réclame des peines de plus en plus sévères pour ce genre de crimes.»

Le magistrat a finalement opté pour une sentence de trois ans de pénitencier, de laquelle il a retranché trois mois de détention préventive.

Congédié parce qu'il n'est pas un « pur » Mohawk

CHRISTIANE DESJARDINS

CONGÉDIÉ de son poste de releveur de compteurs pour Hydro-Québec dans la réserve de Kahnawake sous le motif qu'il n'était pas un pur Mohawk, Keith Aronhiaronnions Hamelin vient d'intenter une poursuite de 804 470 \$ contre Hydro-Québec et le conseil de bande.

L'homme de 36 ans est né d'une mère mohawk et d'un père canadien-français. Ses grands-parents et ancêtres maternels sont tous mohawks, il a toujours vécu dans la réserve et est marié depuis 17 ans avec une Mohawk.

En novembre 2000, le conseil de bande de Kahnawake annonce qu'un poste de releveur de compteurs pour Hydro-Québec est ouvert. M. Hamelin postule, et après les entrevues, c'est lui qui est choisi. On lui signale qu'il s'agit d'un poste à long terme, et qu'il y a possibilité d'avancement. Il est emballé. Il commence à travailler le 18 décembre 2000. Il fait bien son travail, et reçoit même des félicitations de son supérieur.

Pourtant, le 2 février 2001, on l'avise qu'on l'a embauché par erreur, parce qu'en vertu d'une entente entre Hydro-Québec et le conseil de bande, le poste doit être accordé à un autochtone. Comme



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Keith Aronhiaronnions Hamelin avait toutes les qualifications, sauf celle d'être un «vrai» Mohawk.

M. Hamelin n'est pas enregistré comme tel au ministère des Affaires indiennes, il lui manque cette condition essentielle.

M. Hamelin est complètement désarçonné et trouve la situation injuste, d'autant plus que ce ne sont pas ses qualités professionnelles qui sont remises en cause. D'autre part, l'offre d'emploi ne mentionnait pas telle restriction. Il fait appel à un avocat et tente de réintégrer son emploi. Sans succès. En mars, dans une lettre, le conseil de bande lui signale que, s'il est toujours intéressé à travailler pour Hydro-Québec, il peut communiquer avec Liette Lecavalier, des affaires autochtones chez Hydro. Il la contacte,

mais apprend qu'il n'y a malheureusement pas de poste.

Depuis, M. Hamelin s'est trouvé un emploi de vendeur dans une boutique d'informatique de Dollard-des-Ormeaux. Mais il a le sentiment d'avoir subi une profonde injustice en étant « discriminé » de la sorte, et dit avoir subi une grande humiliation. Il ne lui reste que les tribunaux pour faire valoir son point. Il réclame 800 000 \$ en dommages moraux, punitifs et exemplaires, et un peu plus de 4000 \$ pour les pertes matérielles.

Son avocat, Robin Ross, a indiqué à *La Presse* que le point dans cette affaire n'est pas de savoir si M. Hamelin est réellement un Mohawk au sens légal du terme. Le seul fait que l'on puisse soulever la question de la nationalité pour accorder un emploi à telle personne plutôt qu'à une autre constitue de la discrimination, dit-il, et ce sera son cheval de bataille. « C'est une question de droit au travail », conclut-il.

En ce qui concerne l'enregistrement des autochtones au ministère des Affaires indiennes, M. Hamelin considère qu'il s'agit de « politique ». Comme son père était canadien-français, il ne peut être enregistré, dit-il. Ce qui n'a jamais empêché Hamelin de se sentir comme un « vrai » Mohawk, et de vivre comme tel.

21 JOURS SEULEMENT



Salles À Manger En Vedettes!



Les collections de salles à manger

de Thomasville sont en vente

maintenant! Économisez jusqu'à

41% du prix régulier sur

les meubles tant désirés!

N'attendez pas, et profitez d'une

livraison avant les fêtes! PLUS Ne

Payez La Balance Qu'en Juin 2002!

Économisez Jusqu'à 41%!

Et aussi, venez chercher votre cadeau d'une valeur de 500\$ avec tout achat d'une salle à manger de 5 morceaux!

Thomasville®
exclusivement chez **mobilia**

Thomasville MONTRÉAL 5320, Royalmount 514 737-0401

Thomasville BROSSARD 8505, Taschereau Ouest 450 462-1264

13 magasins dans l'Est du Canada Détails en magasin

CE SOIR

10 000 000 \$

ça change pas
le monde,
sauf que...



Pour une fois,
ce n'est pas plus vert
dans la cour du voisin.



OMNIUM
CANADIEN
BELL

3 au 9 septembre 2001 > Club de Golf Royal Montréal
www.bell.ca/omnium



Les joueurs présentés sont prévus au programme.



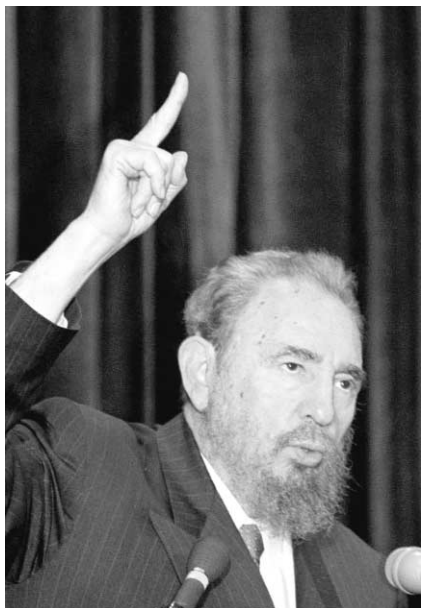


Photo d'archives AP
Fidel Castro, maître de la parole... mais vieillissant.

Castro : 75 ans, dont 42 au pouvoir

MARIE SANZ
Agence France-Presse

LA HAVANE — Le président Fidel Castro, qui a passé plus de la moitié de sa vie aux commandes de l'État cubain, fête lundi son 75^e anniversaire, confronté désormais à une mortalité inéluctable qu'il évoque volontiers mais qu'il s'obstine à défier dans un maelström d'activités.

Publiquement victime d'un bref malaise il y a six semaines, attribué officiellement à la chaleur et la fatigue mais qui a relancé les spéculations sur son état de santé, Fidel Castro, loin de ralentir le rythme d'un emploi du temps surchargé, semble au contraire vouloir prouver que l'âge n'a pas de prise sur lui.

« Je ne sais pas quel jour je mourrai, mais cela ne me préoccupe pas », a-t-il dit récemment, déclinant plaisamment son taux de cholestérol et sa tension artérielle qu'il juge excellents. Il s'affirme plus que jamais confiant dans la pérennité de la révolution cubaine et les capacités de son frère Raul, ministre de la Défense et « numéro deux » du pays, à lui succéder.

Le président du dernier État communiste du monde occidental, au pouvoir depuis 42 ans, est arrivé hier en visite officielle au Venezuela, où il a retrouvé son homologue, ami et « fils spirituel » Hugo Chavez, seul président latino-américain avec Fidel Castro à se proclamer révolutionnaire en ce début de 21^e siècle.

Il doit se rendre notamment à Ciudad Bolívar où il sera décoré de l'ordre d'Angostura, commémorant l'installation du Congrès vénézuélien en 1819 par le « libertador » Simon Bolívar, et présidera à plusieurs activités.

S'il avait reconnu l'an dernier être « arrivé à la conclusion, peut-être un peu tardive, que les discours doivent être courts », Fidel Castro n'en a pas moins renoué avec ses traditionnelles interventions de plusieurs heures, mais se perd parfois dans ses notes.

Employant de plus en plus fréquemment des lunettes, la barbe blanchie, l'index accusateur, il est apparu presque quotidiennement ces derniers mois à des actes politiques de la « bataille d'idées » lancée contre les États-Unis, systématiquement retransmis par la télévision.

Né le 13 août 1926 à Biran, dans l'est du pays, Fidel Castro, fils d'un grand propriétaire terrien d'origine espagnole, conduisit à la victoire une guérilla depuis la Sierra Maestra pour renverser la dictature de Batista en 1959.

Le président cubain affirme avoir survécu à quelque 637 tentatives d'assassinats recensées contre sa personne par la sécurité cubaine.

Omniprésent depuis 42 ans sur la scène politique cubaine, Fidel Castro ne dédaigne pas pour autant de participer à des activités en tous genres, depuis les inaugurations jusqu'aux dîners tardifs avec des visiteurs étrangers, allant du président chinois Jiang Zemin à l'acteur américain Kevin Costner.

Malgré les rumeurs persistantes sur son mauvais état de santé, l'énergie du chef d'État cubain surprend toujours nombre de ses interlocuteurs. Le mois dernier, le ministre allemand de l'Économie, Werner Mueller, avait indiqué que le président cubain lui avait semblé « en parfaite santé » et l'avait jugé « très agréable, avec un bon sens de l'humour ».

Cuba fête habituellement discrètement les anniversaires de son président qui n'aime pas, dit-on, les hommages rendus à sa personne, mais cette année plusieurs provinces de l'île ont annoncé des célébrations pour l'occasion.

À 75 ans, Fidel Castro atteint ainsi l'espérance de vie moyenne de la population cubaine, ce qui selon les statistiques officielles lui donne davantage de chances de vivre une décennie supplémentaire.

Le Cachemire plongé dans la spirale des intégrismes

JOONEED KHAN

« C'est une élection bâclée et volée par les autorités indiennes qui déclencha l'insurrection qui a fait 50 000 morts en 10 ans au Cachemire indien », affirme un journaliste cachemiri en tournée au Canada.

« En 1987, le gouvernement de Rajiv Gandhi organisa des élections au Cachemire, son Parti du Congrès s'alliant à la Conférence nationale de Farooq Abdullah », raconte Zafar Meraj, éditeur du *Kashmir Monitor*, quotidien de langue anglaise à Srinagar.

Cette alliance d'Abdullah avec le Parti du Congrès enleva toute légitimité au fils de Cheikh Abdullah, le leader historique du Cachemire indien. Les opposants, forts du soutien populaire, se regroupèrent au sein d'un Front musulman uni.

« Le Congrès vola l'élection. Dans un comté de Srinagar, un homme du front, Muhammad Yusuf Shah, affichait une avance écri-

sante. La police investit le bureau de dépouillement, arrêta Shah et quatre de ses jeunes travailleurs d'élection. Un an après, les quatre lançaient le JKLF (Front de libération de Jammu et Cachemire), et Shah, réfugié au Pakistan et rebaptisé Sayed Salahuddin, créa le Hizb-ul-Mujahiddine », poursuit Meraj.

Tapan Bose, militant indien des droits de l'homme en tournée de conférences avec Meraj à l'invitation du CÉRAS (Centre d'études et de ressources sur l'Asie du Sud), basé à Montréal, souligne que les statistiques officielles parlent de 28-30 000 morts en 10 ans mais que le bilan réel frise les 50 000. « Les blessés se chiffrent par centaines de milliers », dit-il, « et l'Association des parents des disparus fixent à 5000 le nombre de disparus ». « Plusieurs centaines d'autres sont détenus sans procès depuis plus de 10 ans, ajoute Meraj. Et le tissu social cachemiri est en lambeaux », dit-il.

Bose, qui dit parler en tant qu'Indien et non comme Cachemiri, voit une triple tragédie dans la crise du Cachemire : « Ce qu'y fait l'Inde est immoral et menace

notre démocratie en plein cœur : on ne défend pas la laïcité par une guerre ethnique ; la guerre a piégé jusqu'au camp laïciste indien pour qui le Cachemire, seul État à majorité musulmane, est l'âme même de l'Inde laïque ; et la honte que cette tuerie devrait nous inspirer, nos élites l'ont noyée sous un discours patriotique et antiterroriste creux. »

L'ironie, dit Bose, c'est que la guerre au Cachemire, c'est le parti BJP hindouiste qui la poursuit aujourd'hui, non pas pour affirmer le caractère laïc de l'Inde, mais pour conforter sa base intégriste en montrant qu'il « peut mater les musulmans ». Et il renforce en même temps l'intégrisme islamiste au Cachemire.

Zafar Meraj a fondé le *Kashmir Monitor* il y a trois ans. Il fait du journalisme de combat pour les droits humains et nationaux des Cachemiris. Si bien que son quotidien grand format de six à huit pages est boycotté par les autorités indiennes. « Avec un tirage de 4500 et de faibles revenus publicitaires, le combat est dur à mener », dit-il.

Mais il n'envie pas ses compatriotes du Cachemire pakistanais qui, eux, dit-il, sont totalement ré-

primés. Le Pakistan se veut le champion du Cachemire face à l'Inde, mais lui-même n'a jamais reconnu l'autodétermination de l'Azad-Kashmir qu'il occupe.

« En 1973, souligne Tapan Bose, l'Azad-Kashmir se souleva contre le Pakistan à cause des crues provoquées par le barrage Mangla. Eh bien, ce mouvement fut écrasé par l'armée pakistanaise ».

Un autre bout du Cachemire, appelé Aksai Chin au nord, est aux mains des Chinois, mais Zafar Meraj affirme que cette région ne figure plus dans la conscience nationaliste cachemirie. « Les habitants sont d'ailleurs très différents des Cachemiris et plus tournés vers les turcophones chiïtes d'Asie centrale », dit Bose.

L'Inde occupe aujourd'hui le Cachemire avec 480 000 hommes, armée et forces spéciales et paramilitaires confondues, dit Tapan Bose. L'effort de guerre lui coûte entre cinq et huit millions de dollars américains par jour, ajoute-t-il. « On a sûrement mieux à faire de cet argent pour développer le pays que de payer ces hommes pour les envoyer tuer avec impunité », dit-il.

La violence menace l'accord de paix en Macédoine

JANET MCEVOY
Agence France-Presse

SKOPJE — Un regain de violences a mis en danger hier la signature prévue pour lundi d'un accord de paix arraché aux Macédoniens et Albanais par les médiateurs internationaux mercredi à Ohrid.

Sept soldats macédoniens ont été tués et huit autres blessés hier dans l'explosion de deux mines antichars heurtées par leur camion sur une route à hauteur du village de Ljubanci, à 15 km au nord de Skopje, a annoncé le ministère macédonien de la Défense.

Ces nouvelles morts interviennent alors qu'à Prilep, dans le sud du pays, dix soldats macédoniens

tués dans une embuscade tendue mercredi par des rebelles de la guérilla albanaise de l'UCK de Macédoine, ont été enterrés.

Les cérémonies se sont déroulées en présence de milliers de personnes dans une atmosphère chargée d'émotion et de colère.

Le médiateur américain James Pardew, en visite hier à Sofia, a qualifié la reprise des affrontements en Macédoine, et notamment la mort de sept soldats macédoniens, d'extrêmement dommageable pour le processus de paix » en Macédoine.

« Les États-Unis condamnent cet acte de violence ... qu'ils qualifient d'extrêmement dommageable pour le processus de paix », a déclaré M. Pardew.

Zimbabwe : des fermiers abandonnent

Agence France-Presse

HARARE — Une trentaine de fermiers blancs de la région de Chinhoyi ont abandonné leurs fermes hier par crainte de violences de la part des partisans du pouvoir, a annoncé une porte-parole du Syndicat des fermiers commerciaux (CFU).

« Aujourd'hui au moins 30 fermes ont été totalement abandonnées dans la région de Doma », localité située au nord de Chinhoyi, a déclaré Jenni Williams, porte-parole du CFU qui regroupe essentiellement les grands exploitants agricoles blancs. Ces fermes abandonnées font immédiatement l'objet de pillages.

LE RÉPERTOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL :

POUR TOUT SAVOIR, TOUTE L'ANNÉE!

Montréalais et Montréalaises,

Le nouveau Répertoire des activités et des services de la Ville de Montréal 2001-2002 arrive à votre porte!

Surveillez votre boîte aux lettres!

Du 11 au 19 août, la Ville de Montréal distribuera gratuitement, sa nouvelle édition du Répertoire dans plus de 500 000 foyers montréalais.

• 320 pages d'information variée sur les services et les activités.

• Cartes des neuf régions de la ville.

• Toute la programmation d'automne, soit plus de 4 000 activités de loisirs dans les neuf régions.

• Les inscriptions aux activités auront lieu du 4 au 7 et du 10 au 14 septembre. Voyez tous les détails à la page 121.

• Gardez-le précieusement à portée de la main et consultez-le régulièrement toute l'année.

www.ville.montreal.qc.ca

Renseignements : 87-ACCÈS (872-2237), #659.

N.B : si le 20 août vous n'avez pas encore reçu votre exemplaire, composez le 331-1722. Notre distributeur ira vous le livrer sans délai.

Ville de Montréal

287772A

2938308A

2 billets pour la Coupe Grey 300 \$

Une sortie au restaurant. 100 \$

Apprendre une autre langue INESTIMABLE

Programme d'anglais à temps partiel — Automne 2001

Ce que vous faites de votre argent durement gagné, cela ne concerne que vous. Ce qui nous concerne, nous, c'est de vous offrir un enseignement supérieur en langues étrangères. Que vous souhaitiez améliorer votre anglais pour être plus à l'aise pour converser dans votre milieu professionnel ou dans votre vie sociale, nous avons le cours ou le programme qu'il vous faut. Inscrivez-vous pour cet automne et épanouissez-vous pleinement dans votre vie universitaire, professionnelle et personnelle en maîtrisant l'anglais, langue seconde.

Conversation — cours du soir

du 10 septembre au 19 novembre
les lundis et mercredis, de 18 h à 20 h
10 semaines (40 h) : 190 \$

Conversation — les samedis

du 15 septembre au 17 novembre
de 10 h à 14 h
10 semaines (40 h) : 190 \$

Atelier de rédaction — les samedis

du 15 septembre au 17 novembre
de 10 h à 14 h
10 semaines (40 h) : 235 \$

EPT 1 : Préparation au TOEFL (épreuves standardisées) — en après-midi

du 17 septembre au 12 novembre
les lundis et mercredis, de 15 h 30 à 18 h
8 semaines (40 h) : 250 \$

EPT 2 : Préparation au CELDT/TOEFL (épreuves de rédaction) — en après-midi

du 18 septembre au 8 novembre
les mardis et jeudis, de 15 h 30 à 18 h
8 semaines (40 h) : 235 \$

Grammaire interactive — en après-midi

du 18 septembre au 8 novembre
les mardis et jeudis, de 15 h 30 à 18 h
8 semaines (40 h) 190 \$

Frais d'inscription (non remboursables)..... 15 \$

Païement par chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia, ou par Visa, MasterCard ou Interac. L'argent liquide et les chèques personnels ne sont pas acceptés.

Cours de conversation (8 niveaux) :

En fonction de leurs résultats d'auto-évaluation, les étudiants sont classés selon leur niveau d'anglais.

Inscription par la poste ou par télécopieur – jusqu'au 17 août

Inscription en personne – le 22 août, de 17 h à 20 h

Inscription tardive – en semaine, à partir du 24 août, de 9 h à 16 h 30 (frais de retard : 15 \$)

Cours de rédaction (5 niveaux) :

Des tests de niveau ont lieu pendant les heures ouvrables, ou en soirée, sur rendez-vous fixé au moment de l'inscription en personne.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour plus d'information :

1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7 (métro Guy-Concordia, sortie Guy)

téléphone : (514) 848-3600

télécopieur : (514) 848-2806

Internet : www.concordia.ca/conted

courriel : celi@alcor.concordia.ca

UNIVERSITÉ Concordia

Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

+

MONDE

Londres accorde un délai à l'Ulster

Les partis politiques concernés disposeront de six semaines pour sortir de l'impasse

Agence France-Presse

BELFAST – Le gouvernement britannique a été contraint hier d'annoncer une brève suspension des institutions d'Irlande du Nord, pour donner aux protestants et aux catholiques une nouvelle chance de surmonter la plus grave crise politique de la province depuis trois ans.

Le ministre britannique à l'Irlande du Nord John Reid a annoncé la suspension, à compter de ce soir à minuit, de l'Assemblée et du gouvernement instaurés par l'accord de paix historique de 1998.

Mais M. Reid a aussitôt ajouté- « qu'il croyait pouvoir lever cette suspension et rétablir la situation avant la fin du week-end ».

Cette pirouette institutionnelle permettra alors au gouvernement britannique de donner un nouveau délai de réflexion de six semaines aux partis nord-irlandais.

Gerry Adams, président du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, a cependant réagi avec colère, estimant que la suspension était « un coup très sévère » porté à l'accord de 1998, et « le résultat d'un accord entre le gouvernement britannique et les unionistes ».

Une suspension des institutions locales implique un retour à une administration directe de la province par Londres, ce que les catholiques républicains estiment être une atteinte à leurs droits.

Il s'agit de la deuxième suspension en dix-huit mois de l'Assemblée et du gouvernement d'Irlande du Nord, qui constituent la clé de voute de l'accord de paix de 1998, en permettant un partage du pouvoir entre catholiques et protestants.

La crise a été précipitée par la démission, le 1^{er} juillet, du chef protestant David Trimble, qui a quitté le poste de premier ministre de la province pour protester contre l'absence de désarmement de l'IRA.

M. Reid a estimé que depuis, les partis nord-irlandais avaient fait « des progrès significatifs », au cours d'un premier délai de six semaines qui expire aujourd'hui.

Le ministre britannique a notamment salué la décision de l'IRA de

proposer à une commission internationale indépendante des modalités, tenues secrètes, de neutralisation de son arsenal.

Les protestants unionistes ont jugé le geste insuffisant, continuant à exiger un début de désarmement effectif de l'IRA pour siéger à nouveau au gouvernement aux côtés du Sinn Féin.

Majoritaires au sein de la population, les protestants unionistes exigent un maintien de l'Irlande du Nord au sein de la couronne britannique, alors que les républicains militent pour un rattachement à l'Irlande voisine, catholique comme eux.

Unionistes et catholiques républicains se rejettent depuis plusieurs jours, en des termes acerbes, la responsabilité de la crise actuelle.

Mais John Reid estime que cette acrimonie est superficielle : « Nous sommes à deux doigts de pénétrer dans un autre monde, en Irlande du Nord, nous avons à portée de la main un immense progrès », a-t-il affirmé.

Tout le pari du gouvernement britannique est que l'IRA acceptera, dans le nouveau délai de six semaines, d'effectuer le début de désarmement attendu par les protestants.

La démission de M. Trimble obligeait le gouvernement britannique à choisir avant demain entre suspendre les institutions et convoquer de nouvelles élections.

John Reid a écarté cette seconde option, au motif qu'elle risquait de « polariser » encore plus les protagonistes.



EXPRESS INTERNATIONAL

Congo | Coup de balai

CHERCHANT à se débarrasser de la corruption généralisée, le président congolais Joseph Kabila a suspendu hier 250 responsables de 50 sociétés publiques, leur interdisant de quitter le pays tant qu'ils n'auront pas apporté la preuve de leur honnêteté. Parmi les sociétés concernées, l'eau, l'électricité, les transports routiers et aériens, ainsi que la société minière nationale, la Gecamines. Un audit de toutes ces entreprises a montré une mauvaise gestion généralisée. À la Gecamines notamment, la production n'est plus que de 30 000 tonnes, contre 450 000 il y a dix ans. — *d'après AP*

Irak | Bombardements anglo-US

PRÈS DE 20 AVIONS américains et britanniques ont bombardé hier trois sites dans le sud de l'Irak en réponse aux tentatives accrues de la défense anti-aérienne irakienne pour abattre des pilotes alliés, selon des responsables américains de la Défense. Selon Bagdad, ces frappes, les plus importantes sur l'Irak depuis près de six mois, ont fait un mort et 11 blessés. Un responsable de la défense aérienne, cité par l'agence officielle INA, a déclaré que les avions ont frappé la province de Nassiriyah et Wassit, « prenant pour cible des installations civiles ». — *d'après AP*

Bosnie | Arrestation d'un colonel

UN SERBE DE BOSNIE qui avait servi près de Srebrenica pendant la guerre a été arrêté hier à Banja Luka, le centre administratif de la République serbe de Bosnie. Selon des sources militaires et policières, le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye avait délivré un acte d'inculpation secret à l'encontre du colonel Vidoje Blagojevic. Les troupes bosno-serbes ont exécuté près de 8000 musulmans de Bosnie, des hommes et des jeunes garçons, lors de la prise de l'enclave musulmane, censée être protégée par les Nations unies, en juillet 1995. — *d'après AP*

Cambodge | Procès des Khmers Rouges

LE ROI DU CAMBODGE Norodom Sihanouk a signé hier la loi établissant un cadre pour le procès pour crimes contre l'humanité des anciens dirigeants khmers rouges, avec l'assistance des Nations unies. La signature royale va permettre le début de discussions entre le gouvernement cambodgien et l'ONU pour finaliser les détails du tribunal mixte, qui comprendra des magistrats étrangers. Sous le régime des Khmers Rouges, de 1975 à 1979, 1,7 million de Cambodgiens succombèrent à la faim, la maladie, le travail forcé et aux exécutions. Personne n'a jamais encore été jugé pour ces atrocités. — *d'après AP*

Liban | Opposition baillonnée

LE GOUVERNEMENT libanais a interdit hier toute manifestation, rassemblement ou autres activités pour les partis politiques et mouvements dissous. La décision, basée sur un décret de 1959 interdisant ces activités pour les partis dissous et mouvements ne reconnaissant pas les institutions libanaises, est un nouveau coup porté à l'opposition chrétienne anti-syrienne, dont les membres ont fait l'objet de rafles depuis mardi. Elle vise notamment les ex-Forces libanaises de Samir Geagea, et les partisans du général Michel Aoun, protestant contre la présence des 25 000 soldats syriens en sol libanais. — *d'après AP*

Indonésie | Massacre de civils

UNE TRENTAINE de civils au moins selon des témoins — 38 selon l'armée — ont été massacrés jeudi dans une palmeraie de la province indonésienne d'Aceh, selon de nouveaux bilans rendus publics hier. Le mouvement séparatiste Aceh Libre et les militaires se rejettent mutuellement la responsabilité de cette tuerie au cours de laquelle les civils ont été alignés et abattus dans la propriété sur laquelle ils étaient employés dans Aceh. Plus de 1000 personnes ont trouvé la mort depuis le début de l'année en raison du conflit opposant l'armée indonésienne au GAM, qui lutte depuis le milieu des années 70 pour l'instauration d'un État islamique dans cette province à majorité musulmane. — *d'après AFP*

Yougoslavie | Nouvelle inculpation

LA FILLE DE Slobodan Milosevic, Marija, a été inculpée hier en Yougoslavie pour mise en danger d'autrui et possession illégale d'une arme de poing après avoir tiré en l'air lors de l'arrestation de l'ancien président yougoslave, en avril dernier, rapporte l'agence de presse officielle serbe Tanjug. La femme de 32 ans en-cour jusqu'à trois ans de prison si elle est condamnée. Elle est accusée d'avoir ouvert le feu lorsque les autorités se sont présentées pour emmener Slobodan Milosevic, après un siège de 26 heures de sa villa de Belgrade, pour qu'il réponde de charges de corruption. — *d'après AP*

MAISON D'ORIENT

Les Palestiniens en appellent à la communauté internationale

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM — Les Palestiniens ont appelé hier la communauté internationale à intervenir en faveur de la Maison d'Orient, siège officieux de l'Organisation de libération de la Palestine à Jérusalem-Est, fermé par Israël après l'attentat de la veille.

Israël de son côté enterrait les morts de l'attentat, dont six enfants, dans un climat de deuil national qui avait pour effet d'occulter les divergences.

La nuit précédente, Tsahal a tiré des missiles sur un bâtiment de la police palestinienne à l'ouest de Ramallah, en Cisjordanie. Aucun blessé n'a été signalé tandis que le bâtiment a été totalement détruit.

Yasser Arafat, qui avait réclamé une trêve jeudi, a accusé Israël de mener un programme par étapes de reconquête des territoires palestiniens. « Cette attaque est dirigée contre le peuple palestinien et fait partie de l'escalade israélienne », a déclaré le dirigeant palestinien venu voir les ruines du poste de police de Ramallah. A Gaza, des chars ont tiré sur un avant-poste de police avant qu'il ne soit rasé par des bulldozers.

Dans un communiqué, la Maison d'Orient a estimé que l'opération israélienne portait un « coup mortel à tous les accords de paix et efforts de parvenir à la paix et à la stabilité au Proche-Orient ».

Les représentants des neuf consulats généraux installés à Jérusalem se sont réunis hier avec des délégués de la Maison d'Orient. Les consulats à Jérusalem ont joué dans le passé un rôle de protection pour cette institution à chaque fois qu'elle était menacée de fermeture par les autorités israéliennes.

La seule voix dissidente en Israël a été celle du chef de l'opposition de gauche, Yossi Sarid, président du Meretz, qui a qualifié cette décision de « négative » estimant qu'elle n'avait « rien à voir avec la lutte contre le terrorisme ».

La police avait investi le bâtiment durant la nuit sur décision du cabinet de sécurité, contre l'avis du ministre des Affaires étrangères Shimon Peres, après un attentat suicide à Jérusalem-Ouest qui a fait 15 tués, outre son auteur, membre du mouvement radical Hamas.

Cette opération de la police a été présentée comme une mesure de représailles, bien que la Maison d'Orient ait toujours été la bête noire de la droite, présentement au pouvoir.



Photo AFP

Ce jeune Palestinien brandit son drapeau national au-dessus des ruines du quartier général de la police palestinienne de Cisjordanie, à Ramallah, détruit par un missile de l'armée israélienne en représailles à l'attentat suicide commis la veille par le Hamas à Jérusalem.

Le premier ministre israélien Ariel Sharon envisage même l'occupation permanente de la Maison d'Orient, selon la télévision publique israélienne.

Un haut responsable israélien a quant à lui affirmé que « la Maison d'Orient resterait sous contrôle israélien jusqu'à nouvel ordre ».

« En fermant la Maison d'Orient nous avons voulu signifier à Arafat qu'en jouant sur la violence, il risquait de perdre des acquis », a-t-il ajouté.

La police israélienne a donné une semaine à la direction de la Maison d'Orient pour présenter un recours contre l'occupation du bâtiment, devant une commission policière.

La Maison d'Orient a commencé ses activités après la Conférence de Madrid d'octobre 1991. Celles-ci se sont développées après les accords d'Oslo de 1993 sur

l'autonomie palestinienne, bien qu'Israël n'ait jamais reconnu aux Palestiniens le droit d'avoir une activité diplomatique à Jérusalem-Est, occupée et annexée depuis 1967.

Les forces de l'ordre israéliennes ont également occupé le siège de l'Autorité palestinienne à Abou Dis, un faubourg de Jérusalem-Est, et fermé neuf autres bureaux palestiniens.

En début d'après-midi, 21 victimes de l'attentat étaient encore hospitalisées. L'une d'elles, une femme, était dans un état qualifié de « désespéré » et deux autres dans un état grave.

Le nombre de tués s'élève désormais à 98, dont 61 Palestiniens et 35 Israéliens, depuis l'entrée en vigueur théorique d'un cessez-le-feu le 13 juin, et à 712, dont 545 Palestiniens et 146 Israéliens, depuis le début de la deuxième Intifada le 28 septembre.

REPÈRES/ NICARAGUA

Le retour des sandinistes

JACQUES LANUSSE-CAZALE
Agence France-Presse

MANAGUA — Le Nicaragua, asphyxié par la corruption du régime actuel, s'oriente vers un revirement politique inimaginable il y a encore quelques mois, en choisissant pour président Daniel Ortega, chef historique du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), le 4 novembre prochain.

Sous le regard inquiet des États-Unis dont l'ambassadeur à Managua, Oliver Garza, a fait part à plusieurs reprises des « vives préoccupations de son gouvernement face à une victoire sandiniste », Daniel Ortega est placé en tête des sondages à quelques jours de l'ouverture officielle de la campagne électorale le 18 août.

Daniel Ortega, 55 ans, président de 1979 à 1990, puis battu lors des élections de 1990 et 1996, obtient 37,3 % des intentions de vote, avec une courte avance sur le candidat du Parti libéral constitutionnaliste (PLN), Enrique Bolanos, crédité de 35,5 %.

En revanche, le FSLN, victorieux l'an passé lors des élections municipales dans 11 des 17 capitales départementales dont Managua, devance les néolibéraux de près de quatre points (37,3 % contre 32,8 %) dans les sondages portant sur les

élections législatives prévues également le 4 novembre.

Dans une lettre ouverte publiée cette semaine, l'écrivain le plus célèbre du Nicaragua, Sergio Ramirez, expliquait simplement que « les électeurs vont devoir choisir entre Enrique Bolanos qui représente la continuité dans le domaine de la corruption et Daniel Ortega, revenu du passé en habits du prophète marchant jusqu'à la terre promise sous un ciel rouge flamboyant ».

En accentuant les mesures néolibérales, le président Arnoldo Aleman, qui avait succédé à Violetta Chamorro, a déclenché de multiples mouvements de protestation dans ce pays d'Amérique centrale de 4,8 millions d'habitants, qui enregistre aujourd'hui un taux de chômage de 55 % et une dette extérieure de 6,5 milliards de dollars. Plus de 700 000 enfants y vivent exposés à la violence, la malnutrition, le travail forcé et les maladies, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Incapable de contenir la vague de migration constante des populations les plus pauvres vers le Costa Rica, le gouvernement a d'autre part largement prêté le flanc aux attaques de l'opposition sandiniste sur la corruption qui gangrène le pays.

Depuis deux ans, 24 cas de corruption impliquant des hauts fonctionnaires ont

été dénoncés par l'Inspection générale des Finances : construction de villas en bord de mer, achat de voitures personnelles, acquisition de terrains, voyages... autant d'opérations frauduleuses effectuées au frais de l'État ou grâce à l'aide reçue après le passage de l'ouragan Mitch en 1998. Toutefois, 17 de ces dossiers ont été classés sans suite.

M. Aleman pour sa part, est accusé notamment par un ex-député du Parti libéral, Sergio Ramirez, d'avoir détourné quelque 250 millions de dollars. Le président de la commission anticorruption du Congrès, le libéral Victor Talavera, estime quant à lui qu'au cours de la seule année 2000, la corruption et la fraude ont fait perdre 100 millions de dollars au pays.

Cheveux courts, moustache retaillée, Daniel Ortega qui a abandonné au profit d'une chemise blanche sans col, son uniforme militaire taillé dans les années 80 sur le modèle de celui de Fidel Castro, dispose d'une profusion d'arguments pour condamner le pouvoir en place.

Toutefois, le leader sandiniste, qui a en outre remplacé ses larges lunettes par des lentilles de contact, avance prudemment, sachant que le bilan déplorable des 11 années durant lesquelles il a dirigé le pays de main de fer, marquées par la guerre civile et la dégringolade de l'économie du pays, accompagnera la campagne jusqu'au vote final.

FORUM

Les montagnes russes?

Née lors de l'Expo 67, La Ronde a vécu bien des hauts et des bas; qu'entend véritablement en faire la compagnie américaine Six Flags?

SYLVAIN LEFEBVRE

L'auteur est professeur au département de géographie de l'UQAM.

En avril dernier, la Ville de Montréal annonçait officiellement la vente du parc d'amusement La Ronde à la multinationale Six Flags, deuxième leader mondial de l'industrie des parcs d'attraction après Disney et composante du conglomérat Time Warner. Une telle transaction pourrait profiter au renouvellement et à la rentabilité de cet équipement ludique, mais elle soulève aussi des questions quant au positionnement de la « Nouvelle Ronde » dans le marché festif et récréo-touristique montréalais.



Sylvain Lefebvre

Malgré une volonté affirmée au départ par l'administration municipale de privilégier des investisseurs locaux (tiens ! un air connu dans le paysage montréalais...), c'est finalement la multinationale américaine Six Flags qui aura déboursé 30 millions pour se porter acquéreur des infrastructures avec un loyer annuel moyen de 2,5 millions (le bail porte sur une période de 40 ans) et des taxes diverses totalisant 5,6 millions qui seront versées à la Ville de Montréal. La promesse : des investissements d'au moins 90 millions dans les cinq prochaines années pour moderniser le site et ce, dès septembre prochain. Les nouveaux propriétaires comptent ajouter de 300 000 à 800 000 nouveaux visiteurs à la fréquentation annuelle moyenne de 1,2 million.

Après Disney Attractions, Six Flags est le plus grand groupe mondial, spécialisé dans le secteur des parcs d'amusement et des parcs thématiques. Dirigée depuis New York et Oklahoma City, la nouvelle administration de cette entreprise a entamé une stratégie d'expansion importante depuis 1989. Propriétaire de 39 parcs, y compris huit en Europe, un au Mexique et le reste aux États-Unis, Six Flags totalise



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse©

Pierre Bourque en compagnie de Bugs Bunny et de Kieran E. Burke, PDG de Six Flags.

près de 50 millions de visiteurs dans son réseau par année (Disney en compte plus de 80 millions). Ses plus proches concurrents (Universal, Anheuser-Busch, Blackpool Pleasure Beach, Cedar Fair, etc.) attirent moins de 20 millions de visiteurs dans leur réseau respectif. De ses 39 parcs, une quinzaine ont été érigés de toutes pièces par l'entreprise.

Le créneau occupé par Six Flags est davantage celui des parcs d'amusement à sensations fortes, à vocation régionale et s'appuyant sur les clientèles locales contrairement à celui de Disney qui vise les parcs d'attraction plus éducatifs, à vocation internationale et s'appuyant sur les clientèles touristiques. De plus, des ententes particu-

lières entre Six Flags et les franchises de Looney Tunes (Bugs Bunny, Tweety, Sylvestre, Daffy, etc.) et de DC Comics (Batman, Superman, etc.) donnent un cachet particulier à leurs installations, le tout cette fois, un peu à l'image de Mickey Mouse, Donald Duck et autres personnages de bande dessinée de l'empire Disney.

Vocation historique

Mais ces transformations cadreront-elles avec la vocation historique de La Ronde ? Créée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967, La Ronde fut érigée sur une parcelle de terrain résultant des opérations de remblaiement autour de l'île Sainte-Hélène, permettant une extension de cette dernière vers l'est par l'ajout de l'île Ronde (d'où l'origine du nom). Avec une quinzaine d'attractions au départ, le parc d'amusement est vite devenu le parfait complément des pavillons de l'Expo 67 et connut un succès important pendant plusieurs

années. Avec près d'une quarantaine d'attractions au milieu des années 1970, La Ronde n'était en concurrence qu'avec le Parc Belmont, son principal concurrent localisé dans le secteur nord-ouest de la ville de Montréal. Ce dernier, exploité depuis 1929, connut aussi ses heures de gloire, mais succomba rapidement, à la fin des années 1970, devant la qualité des infrastructures plus modernes et plus sécuritaires de La Ronde.

Entre 1981 et 1985, une nouvelle cure de rajeunissement sera imposée au parc d'amusement de l'île Sainte-Hélène avec l'ajout de nouveaux manèges (Super Manège, Boomerang, etc.), d'un parc aquatique avec glissades d'eau, la venue d'un nouveau festival d'art pyrotechnique et la construction de nouvelles montagnes russes. La fréquentation se maintiendra malgré la disparition hâtive du parc aquatique et des glissades, mais le produit « La Ronde » ne se renouvellera pas beaucoup par la suite. Fait intéressant, environ 70 % de la clientèle provient de la région métropolitaine de Montréal et 25 % provient du reste du Québec. Hors Québec, ce pourcentage dépasse donc à peine les 5 %. Le produit actuel est donc fondamentalement ancré dans le marché local et ne bénéficie pas de la réputation ou du rayonnement international d'autres événements ou d'autres équipements connus dans la métropole.

Un plan vague

Le plan de redéploiement de La Ronde qui sera effectué par Six Flags reste encore assez vague. À l'annonce de la transaction, plusieurs intentions ont été exprimées par les investisseurs. Ainsi, on compte par exemple préserver « l'histoire et les traditions montréalaises et canadiennes » avec une reconstruction du Fort Edmonton, une réplique du navire de Jacques Cartier dans un vieux village historique, un boulevard international avec des pavillons étrangers pour recréer l'esprit d'Expo 67 et une entrée magistrale avec une porte qui rappellera l'hôtel de ville de Montréal ! La compétition internationale d'art pyrotechnique (Mondial SAQ) serait préservée par Six Flags pour au moins dix ans de même que l'actuelle marina de plaisance pour une période de quatre ans. Par ailleurs, Six Flags envisagerait la construction d'un hôtel à caractère familial à l'extrémité est de l'île « pour donner de la vigueur au parc et à la marina ». En clair, le paysage et l'organisation interne du site risquent de subir une chirurgie importante qui ne passera pas inaperçue et, rentabilité oblige, il y a fort à parier que le coût d'accès à La Ronde augmentera de façon substantielle.

Selon certaines études, une somme de plusieurs dizaines de millions de dollars devrait être réinjectée pour moderniser La Ronde. Mais avec le tarif actuel à l'entrée, toujours très accessible, mais inférieur de 35 % à 45 % à celui des autres parcs d'attraction comparables en Amérique du Nord, la Société du parc Jean-Drapeau, auparavant chargée d'administrer les installations, ne pouvait supporter le coût du renouvellement du site. Bon an, mal an, la Ville injectait de deux à trois mil-

lions de dollars pour l'entretien minimal et la restauration des manèges. Avec un essoufflement quant à la popularité du site et une vulnérabilité de l'administration municipale sur le plan des relations de travail, l'alternative d'une vente au secteur privé devenait incontournable.

Est-ce que le nouveau plan de modernisation et les nouveaux aménagements sauront conserver le cachet particulier de La Ronde, un cachet qui puise à la fois dans une ambiance héritée de l'Expo 67, de quelques manèges-cultes et de la proximité du patrimoine de l'île Sainte-Hélène ? Est-ce que Bugs Bunny et Batman pourront bien s'accommoder des opérations cosmétiques censées nous rappeler l'Expo 67, l'architecture montréalaise et l'histoire de la Nouvelle-France ?

Si on considère La Ronde uniquement comme un pur produit commercial, il n'y a pas de débat à faire sur son avenir. Tout au plus, on peut souligner qu'il y a une offre ludique et festive diversifiée à Montréal qui peut faire concurrence à La Ronde et dont il faut tenir compte. On n'a qu'à penser aux nouveaux projets du centre Métaforia, du Club Med World et des autres formes de loisir et d'activités récréatives qui sont suggérées à la population. Il faut aussi se rappeler certains échecs, notamment celui du projet de Technodôme qui consistait à nous faire avaler la pertinence d'un immense « Epcot Center » sur la jetée Bickerdike au pied du Vieux-Montréal...

Si par contre, ce parc d'amusement conserve aux yeux des Montréalais une certaine valeur symbolique et patrimoniale, justifiée par sa localisation stratégique et son incroyable potentiel de développement, par l'étroite symbiose qu'entretenait le site avec l'Expo 67 et la proximité des équipements historiques de l'île Sainte-Hélène (le fort, le blockhaus de bois, les poudrières, etc.), il y a peut-être lieu d'être vigilant sur le contenu du plan de renouvellement qui sera précisé dans les mois à venir. La mise en valeur de l'île Sainte-Hélène et de l'île Notre-Dame doit être considérée dans une perspective globale. Avec deux Grands Prix de course automobile (Formule 1 et Indy-Cart), un casino, une plage grand public, un fort historique, des piscines (sept nouvelles piscines extérieures seront construites dans l'île Sainte-Hélène pour accueillir les Championnats du monde aquatiques de 2005), de nombreux espaces verts et de détente, une marina, un amphithéâtre extérieur et combien d'autres équipements, il y a peut-être lieu de planifier dans une vision globale et intégrée. Une telle réflexion pourrait s'enrichir d'alternatives intéressantes pour une utilisation hivernale plus intensive des deux îles.

Le marché montréalais est sensible à la pertinence des thématiques et à la saisonnalité de ses événements et de ses espaces ludiques et festifs. Espérons que Six Flags l'aura compris et que l'entreprise dépassera l'idée d'un simple bricolage cosmétique de La Ronde pour mieux imposer sa signature commerciale. Montréal n'est pas Springfield, Cleveland ou Orlando. Du moins, pas encore.



FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

Les responsables



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

À la suite de la publication cette semaine du rapport sur les incidents survenus en marge du Sommet de l'APEC, à Vancouver, le gouvernement libéral a choisi de faire le mort. Pas de commentaires, sauf venant d'attachés de presse et d'avocats, qui ont tout fait pour noyer le poisson.

Bien que le rapport lui soit dans l'ensemble favorable, le gouvernement Chrétien continue de gérer le « peppergate » avec l'arrogance d'un parti unique. Comme si cette enquête n'avait jamais dû avoir lieu. Comme si le souci de plusieurs Canadiens pour la liberté d'expression était quelque chose de frivole.

Pour leur part, les partis d'opposition et les ex-manifestants de Vancouver ont tenté de faire croire que le juge Ted Hughes leur avait donné raison, qu'il avait confirmé la thèse d'une répression commandée par le bureau du premier ministre. Les médias les ont laissés faire, sans jamais leur rappeler qu'en réalité M. Hughes conclut exactement le contraire. C'est écrit noir sur blanc à la page 81 du rapport : « Le gouvernement canadien n'a pas indiqué à la GRC, que ce soit ouvertement ou subtilement, qu'elle devait agir comme elle l'a fait pour limiter les manifestations et écraser toute dissidence visible. »

Cela dit, l'opposition a raison d'exiger que le premier ministre s'explique. En Chambre, M. Chrétien a toujours esquivé les questions en prétextant la tenue de l'enquête du Commissaire aux plaintes de la GRC. « Quand la commission aura présenté son rapport, nous prendrons les mesures qui s'imposent », a-t-il répété.

Le rapport a été présenté, et le temps est venu de prendre « les mesures qui s'imposent ». La première de celles-ci étant que M. Chrétien prenne la peine de s'excuser, au nom du gouvernement, pour la violation des droits fondamentaux des manifestants décrite dans le rapport Hughes.

Le premier ministre doit aussi assumer la responsabilité du rôle joué par son proche conseiller de l'époque, Jean Carle, qui est intervenu à deux reprises auprès de la

police pour que celle-ci limite les activités des manifestants. M. Chrétien doit dire ce qu'il fera pour que de telles interventions, jugées « déplacées », ne se reproduisent plus. En somme, le premier ministre doit enfin montrer qu'il prend au sérieux ce qui s'est passé le 25 novembre 1997.

Quant à M. Carle, le rapport va jusqu'à qualifier son comportement d'« indigne de lui ». Compte tenu des responsabilités importantes qui étaient les siennes, M. Carle doit au public canadien de s'excuser lui aussi, avant son entrée en fonction prochaine comme vice-président de l'entreprise Juste pour rire.

■ ■ ■

Les leaders des manifestations de Vancouver se sont dits déçus des conclusions de l'enquête menée par le juge Hughes. Jaggi Singh a parlé d'un « cover-up légal », Jonathan Oppenheim d'un « écran de fumée ».

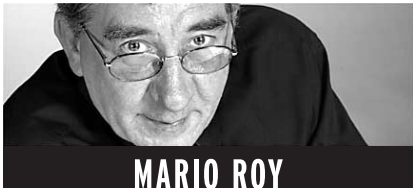
Les manifestants ont pourtant, eux aussi, des leçons à tirer de ce qui s'est passé à Vancouver. Selon le juge Hughes — curieusement, les médias n'ont pas soufflé mot de cette partie du rapport —, les protestataires doivent porter une partie du blâme pour les incidents.

C'est en particulier le cas de M. Oppenheim, qui à la suite d'un épisode particulièrement tendu des affrontements entre manifestants et policiers, a refusé de discuter avec des policiers qui cherchaient un accommodement. M. Oppenheim a préféré tenter une nouvelle action, qui a forcé les policiers à asperger les manifestants de poivre. « Envoyer des manifestants au front dans ces circonstances, sans parler à la police, constituait une décision totalement irresponsable », écrit Ted Hughes.

Plus tard, juste avant le passage des limousines, M. Oppenheim s'est mis à défaire les attaches qui tenaient en place la clôture séparant les manifestants de la route. Ce geste a entraîné la chute de la clôture, qui a provoqué un autre affrontement avec la police. « Avec le leadership vient la responsabilité et, si M. Oppenheim était certainement prêt à assumer le rôle de leader, il n'était pas très disposé à en endosser la responsabilité », écrit le juge Hughes.

Le rapport Hughes a le grand mérite de placer les leaders — manifestants, politiques et policiers — face à leurs responsabilités. C'est à eux qu'il revient de faire en sorte que la dissidence soit intelligente et pacifique, et qu'elle puisse s'exprimer avec force et conviction.

La « culture MTV » célèbre ses 20 ans



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

En août 1981, la chaîne MTV entraînait en ondes en diffusant *Video Killed the Radio Star*, des Buggles. Vingt ans plus tard, les critiques les plus virulentes de la « culture » MTV disent : la télévision musicale a tué bien d'autres choses encore. Elle a rendu impossible une relève possédant de la substance ; détruit les carrières non fondées sur l'image ; phagocyté la télé générale, le cinéma, la publicité ; assassiné la musique populaire elle-même.

« Il n'existe plus de maisons de disques en tant que telles. Maintenant, nous travaillons tous dans l'industrie de la mode », résume Chris Blackwell qui, à la tête de Island Records, a travaillé avec Bob Marley et U2.

Même en succombant au *jeunisme* le plus primaire, il est difficile de balayer ces critiques du revers de la main. Car faire le procès de MTV et de sa descendance diffusant dans 140 pays, c'est faire celui du vidéoclip : l'affaire n'est pas tranchée.

Il est par exemple exact que le conformisme — celui de l'anticonformisme — du clip de série est rien moins qu'accablant. De la rébellion de pacotille pasteurisée à la bummerie sous contrat chez Sony, de l'érotisme moulé dans le plastique jusqu'à la Nikitide élevée au rang de religion, l'imagerie MTVesque est, absorbée à dose massive, assez déprimante.

Pourtant, pourtant... on ne peut pas non plus statuer que le phénomène se résume à cela, à moins

d'être définitivement fâché avec le genre humain.

Le vidéoclip est navrant ? Sans doute pas davantage que les autres formes d'art, populaire ou savant. Lesquelles, à vue de nez, livrent elles aussi 75 % de médiocrités et 25 % de créations intéressantes, dont quelques chefs d'oeuvre. Le clip ne nous a pas valu que les Spice Girls. Il a aussi donné des *Sledgehammer* (Peter Gabriel), des *Breathing* (Kate Bush) et autres *Smells Like Teen Spirit* (Nirvana).

Chose certaine, il a créé une esthétique qui a formidablement fait son chemin depuis vingt ans et qui, c'est vrai, a profondément influencé la télévision et le cinéma, de *Miami Vice* à *Cours, Lola, cours*.

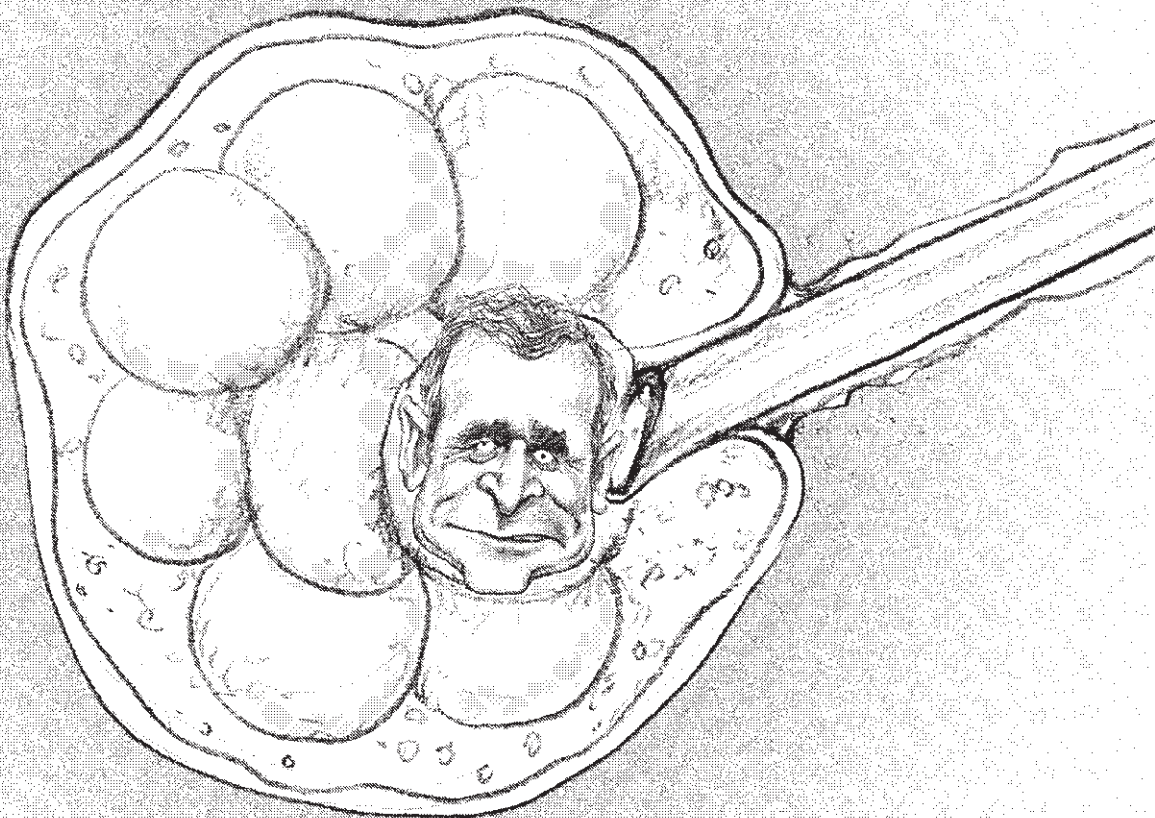
Comme le rock qui l'a inspirée, cette esthétique véhicule une vision et des valeurs qui collent à l'époque, la dissèquent, l'interprètent et la façonnent en retour... ce qui, depuis toujours, est la définition même de l'expression culturelle. On aime ou pas. Mais elle n'est pas moins significative que les factures « classiques » qu'elle a souvent remplacées.

Enfin, il faut se méfier du syndrome du « c'était bien mieux avant », si populaire dans les émissions de lignes ouvertes, les colloques et les facultés.

La musique populaire à consommation rapide et à date de péremption rapprochée a toujours existé. La radio — que la *vidéo a tuée*... — avait elle aussi, en son temps, amplifié à la fois la production et le roulement des produits jetables. MTV n'a fait qu'enfoncer davantage l'accélérateur et accroître la visibilité du phénomène.

En somme, il n'y a personne de mort. La musique populaire de qualité existe toujours. Et on la trouve aussi sur MTV.

LES DANGERS DE DÉRAPAGE DU CLONAGE



Serge Chapleau 11-8

Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

OPINION

Les champs magnétiques de votre résidence causent-ils le cancer?

MICHEL PLANTE

L'auteur est médecin. Il est consultant auprès d'Hydro-Québec et responsable des études et recherches sur les effets des champs électriques et magnétiques sur la santé. Il écrit en son nom personnel.

EN JUIN dernier, un groupe d'experts réunis sous l'égide du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), organisme scientifique relevant de l'Organisation mondiale de la santé, classait les champs magnétiques produits par les fils électriques dans la catégorie « peut-être cancérigène chez l'homme », sur la base des données portant sur le risque de leucémie chez l'enfant. Le journal *La Presse* en a fait écho dans ses éditions du 20 et 21 juillet. Comment le CIRC en est-il arrivé à cette conclusion?

Nous sommes tous exposés aux champs magnétiques. Ils sont produits par les courants qui circulent dans les fils et appareils électriques. Le champ magnétique se mesure communément en micro-Tesla. Dans les habitations du Québec, le niveau moyen est d'environ 0,2 micro-Tesla. Il varie d'une habitation à l'autre, mais il est presque toujours inférieur à 1 micro-Tesla. À titre de comparaison, les travailleurs des compagnies d'électricité sont exposés à des niveaux moyens de 2 à 3 micro-Tesla, pouvant atteindre occasionnellement plus de 1000 micro-Tesla.

D'où viennent les préoccupations reliées aux champs magnétiques?

Cette question controversée est apparue en 1979 quand une étude, réalisée à Denver au Colorado, a observé que les lignes électriques portant des courants élevés se retrouvaient plus fréquemment autour des résidences des enfants atteints de cancer que chez les enfants en santé. Les auteurs de l'étude proposent que les champs magnétiques produits par ces lignes pourraient être en cause, même si le champ n'a pas été mesuré directement dans les résidences.

Comment évalue-t-on le risque de cancer?

L'évaluation de la cancérogénécité repose principalement sur deux types d'études : celles faites chez les humains (études épidémiologiques) et les études de longue durée faites chez l'animal en laboratoire. Ces dernières sont d'une grande utilité, car elles prédisent assez bien le risque de cancer chez l'humain.

Depuis la parution de l'étude de Denver, une vingtaine d'études ont testé l'hypothèse d'un lien entre le champ magnétique et la leucémie de l'enfant. Elles ne sont pas toutes de qualité égale, mais plusieurs ont porté sur de grandes populations et ont mesuré directement les niveaux de champ magnétique dans les habitations des



Photo ROBERT SKINNER, La Presse®

Les travailleurs des compagnies d'électricité sont exposés à des niveaux moyens de 2 à 3 micro-Tesla.

enfants. Trois études se distinguent par leur envergure.

La première, réalisée par une équipe américaine du National Cancer Institute, a recensé 638 cas de leucémies chez l'enfant (pour fins de comparaison, on compte environ 60 à 70 nouveaux cas par année au Québec). La conclusion de l'étude, publiée en 1997, est la suivante : « nos résultats offrent peu d'indices à l'effet que vivre dans une maison où les champs magnétiques sont élevés accroît le risque de leucémie chez l'enfant ».

Les deux autres ont été menées par des équipes canadiennes et britanniques. Elles ont porté respectivement sur 399 cas et 1094 cas de leucémies de l'enfant. Les conclusions rejoignent celles de l'étude américaine : les chercheurs n'observent que peu ou pas d'indice en faveur d'une relation entre le champ magnétique résidentiel et le risque de leucémie chez l'enfant.

Devant ces résultats, certains épidémiologistes ont proposé de combiner les données originales de ces trois études majeures avec celles de six autres études de bonne qualité mais de moindre envergure. De cette façon, ils espéraient observer un effet ne pouvant être démontré par chacune des études prises séparément. Cette nouvelle analyse, publiée à l'automne 2000, a permis de rassembler un total de 3203 cas de leucémies chez l'enfant provenant de neuf pays différents.

Les résultats de cette analyse n'indiquent aucune augmentation de risque jusqu'à un niveau de champ magnétique résidentiel de 0,4 micro-Tesla, mais suggère une augmentation de risque de deux fois lorsque ce niveau est dépassé (ce qui représente environ 0,8 % des habitations étudiées). Selon

les auteurs, cette association « n'est probablement pas due au hasard ». Toutefois, ils concluent sur cette réserve : « les explications pour ce risque augmenté demeurent inconnues, mais un biais de sélection pourrait être responsable d'une partie de cette augmentation. » En épidémiologie, un biais de sélection est un type d'erreur reliée à la méthode d'observation.

Les études de longue durée faites chez l'animal

À ce jour, sept expériences distinctes utilisant des protocoles standards ont été complétées.

La première a été réalisée à l'Institut Armand Frappier et publiée en 1997. Les animaux ont été exposés à des niveaux de champ magnétique allant jusqu'à 2000 micro-Tesla (soit 10 000 fois plus que le niveau de champ résidentiel moyen) durant deux ans, à raison de 20 heures par jour. Aucun effet n'a été détecté chez ces animaux. Les chercheurs concluent que « les résultats démontrent que les champs magnétiques jusqu'à 2000 micro-Tesla n'affectent pas la survie des animaux ni le développement de tumeur incluant la leucémie ».

Les six expériences subséquentes ont été menées par des équipes du Japon et des États-Unis à des niveaux de champs magnétiques allant jusqu'à 5000 micro-Tesla. Les résultats sont les mêmes : les champs magnétiques ne montrent aucun effet cancérigène chez l'animal en laboratoire.

En conclusion...

Le CIRC a jugé que les indices provenant de l'analyse combinée des études épidémiologiques étaient « limités ». Devant l'absence d'effet cancérigène chez l'animal, le CIRC a classé les champs magnétiques dans la catégorie « peut-être cancérigène » jugeant que les preuves disponibles n'étaient pas suffisantes pour classer les champs magnétiques dans les catégories « probablement cancérigène chez l'homme » ou « cancérigène chez l'homme ».

Les efforts de recherche des dernières années ont permis de beaucoup mieux circonscrire la question des champs magnétiques et du cancer de l'enfant. La recherche se poursuit, mais fait maintenant face à un obstacle important. Car seules de nouvelles études portant sur de très vastes populations et sur de longues périodes d'observation seront en mesure d'éclaircir le doute qui persiste.

Pour ceux qui désirent en savoir plus, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a produit un rapport en 2000. Santé Canada a également développé une position canadienne en 1998. Enfin, l'Organisation mondiale de la santé a un programme d'information dédiée à cette question, accessible par Internet.

FORUM

L'art de la rue

Contrairement à d'autres formes d'art, le graffiti ne bénéficie que très peu du prestige, de la visibilité et de la rentabilité conférés par le marché et les galeries d'art

SAËL LACROIX

L'auteur est étudiant en science politique et il s'intéresse particulièrement au phénomène des graffitis.

Les intentions récemment dévoilées du maire Bourque d'intensifier les mesures dans sa chasse aux graffitis étaient prévisibles à l'approche d'une campagne électorale qui s'annonce corsée. Cependant, prétendre venir à bout de ce phénomène urbain par l'éradication témoigne d'une profonde incompréhension d'une culture en pleine expansion dans le monde, une culture qui n'a d'ailleurs pas fini de faire parler d'elle.



Saël Lacroix

Encore le week-end dernier, sous l'impulsion de Sterling Downey et de son groupe Urbanx-pression, avait lieu à Montréal la con-

vention annuelle des graffiteurs *Under pressure* qui, depuis six ans, regroupe des artistes qui viennent d'un peu partout. Réunis derrière les Foufounes Électriques, dans le centre-ville de Montréal, ces jeunes artistes venus du Canada, des États-Unis et d'Europe, bien installés sur des échafaudages, ont pu réaliser leurs graffitis sur les murs environnants.

À Montréal comme ailleurs, on ne doit pas parler de gangs avec chefs et territoires à sauvegarder, mais de différentes communautés d'esprit au niveau de l'expression. Et souvent, les membres d'une équipe travaillent collectivement. Il existe ici une vingtaine de groupes, dont les noms (des acronymes) sur leurs oeuvres peuvent nous paraître étranges: KWOOTA, TDV, JKR, FUK et TA.

Mode d'expression

Ce mode d'expression urbain est né des banlieues new-yorkaises vers la fin des années soixante. À cette époque, les quartiers mal famés de la ville étaient le lieu d'affrontements entre bandes rivales. Pour prendre sa place, le jeune devait s'affranchir au sein de ces gangs de nature essentiellement violente.

Mais voilà qu'en 1971, un



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse©

« Scalpe », jeune graffiteur membre du ASP-CREW, s'exécute sur un mur à Montréal.

groupe de sept jeunes du High School Erasmus de Brooklyn décide de s'opposer aux *fighting gangs* en mettant sur pied un *writing gang*. Ces avant-gardistes s'affirment par l'écriture plutôt que les poings, l'objectif n'étant pas d'écraser ses rivaux, mais plutôt d'exalter sa propre présence et laisser sa marque. Pour ce faire, ils taguent le nom d'artiste auquel ils se sont identifiés aux plus d'endroits possibles dans le but de se faire remarquer et respecter. Ce premier groupe nommé Ex-Vendals sera à l'origine du mouvement graffitiste que l'on connaît aujourd'hui.

Codes précis

De nos jours, le graffiti est pratiqué dans presque toutes les grandes villes du monde. Loin d'être improvisée et approximative, la pratique du graffiti est structurée par des codes précis. Avec le temps s'est développé un langage spécifique. Ainsi le tag désigne cette signature d'un trait rapide, bien souvent illisible pour les non-initiés, qui inscrit la marque d'un individu. Cela signifie ni plus ni moins: « Je suis passé par là. » Le *throw-up* est une signature plus avancée à deux dimensions tandis qu'une « pièce » (individuelle) ou une « production » (collective) désignent ces immenses fresques murales qui surprennent souvent par leur indéniables qualités esthétiques et artistiques.

Dans la culture du graffiti existe également un code d'éthique auquel se conforment tous les graffiteurs dignes de ce nom. Ainsi, certains endroits publics comme les églises sont épargnés par ces accrocs de la canette et jamais l'on ne verra un simple tag couvrir la pièce d'un maître.

Sans contester, le goût du risque et du défi fait partie du jeu. Même si, maintenant, quelques graffiteurs arrivent à gagner leur vie en exerçant leur passion, notamment par le design publicitaire ou par l'ex-

position dans les galeries de quelques-unes de leurs oeuvres, le graffiti ne peut conserver son authenticité que s'il demeure dans la rue. Le caractère subversif et illégal de l'acte ajoute à la difficulté, et donc à la valeur du produit.

Le graffiteur doit aussi composer avec la nature éphémère de son oeuvre. En effet, les lieux publics étant sans cesse nettoyés par la municipalité, la durée de vie d'un graffiti excède très rarement quelques jours. Son travail est donc toujours à recommencer tel un processus de création jamais achevé.

Enfin, même si la pratique est avant tout individuelle, les graffiteurs s'associent souvent en groupes. Cette appartenance à une communauté leur permet d'échanger et de progresser dans leur cheminement personnel. Toutefois, il n'existe pas de hiérarchie formelle. Certains membres quittent l'équipe pour être remplacés par d'autres. Né d'une certaine mise en cause de l'autorité établie, le graffiti tient comme principes chers la liberté et l'égalité entre ses membres qui se traduisent par le nomadisme obligatoire du mouvement.

Une forme d'engagement

En intégrant des valeurs communes, la pratique du graffiti fait partie, dans un cadre plus large, de la culture hip-hop. Comme le rap, le break-dance et le mixage issus de la même philosophie, la forme d'expression du graffiti se veut une contestation pacifique d'un système où domine l'exclusion. Il incarne la voix d'une génération qui refuse les aspirations superficielles et égoïstes de nos sociétés de consommation, valorisant davantage le principe de respect et d'entraide mutuelle. Dans un système régi par l'appât du gain, où sans cesse nous est fait miroiter par une manipulation de l'esprit l'idéal d'une vie propre et sans faille, ces peintures murales sont la réponse artistique au rêve d'un monde duquel la majorité des jeunes se sentent exclus.

Le graffiti est aussi une protestation contre l'uniformisation. Celle des idées, mais également celle que nous constatons en observant les édifices sans vie des grandes métropoles. Par son oeuvre, le tagueur arrive à laisser trace humaine dans un milieu urbain de plus en plus apathique et froid à ses habitants.

Vandalisme ou agrément ?

Les graffitis sont à l'origine d'un débat social brûlant d'actualité. Parce qu'il est avant tout une forme d'expression et une quête de la beauté visuelle qui fait appel à l'esprit créatif, le graffiti doit être considéré à part entière comme un art.

Contrairement à d'autres formes d'art, le graffiti ne bénéficie que très peu du prestige, de la visibilité et de la rentabilité conférés par le marché et les galeries d'art. La rue devient la salle d'exposition où se multiplient les oeuvres, traces éphémères, mais persistantes des laissés pour compte. Partant du principe qu'au fond de chaque être humain réside un esprit créateur, le graffiti incarne peut-être ce grand rêve issu de la Révolution tranquille qu'on a appelé « démocratie de l'art »: un art par tous et pour tous.

Dans la perspective du contrat social par contre, il constitue clairement un acte de vandalisme puisqu'il outrepassa les lois qui protègent la propriété privée et publique. Cela dit, il ne faut pas s'enfermer dans une vision simpliste et réductrice de l'art de la rue. Tout stéréotype et jugement biaisé naissant avant tout de l'ignorance, il importe de comprendre cette culture belle et bien vivante avant de la condamner. De la même façon, toutes velléités de nos élites bien-pensantes, tous leurs efforts dans de vastes opérations de nettoyage financées à même les fonds publics seront vains devant l'effervescence de ce phénomène qui prend justement appui sur ce qui lui résiste.



Oeuvre de jeunes artistes de la rue sur un édifice de la rue Sainte-Catherine, près de De Bullion.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Le civisme en panne sèche

MARDI DERNIER, plusieurs records ont été battus à Montréal: chaleur (35 degrés Celsius), nombre de jours consécutifs sans pluie et, surtout, consommation d'eau potable (500 millions de gallons !)

Il est certes normal, et même sain, de s'abreuver davantage par temps très chaud, mais l'augmentation de la consommation d'eau est aussi liée à des activités moins légitimes comme l'arrosage inconsidéré des pelouses. À cela s'ajoutent d'autres usages abusifs qui sont à proscrire en tout temps, mais qui deviennent plus scandaleux encore lorsque l'eau se fait rare, comme le lavage d'automobiles à l'aide de boyaux d'arrosage (au lieu d'un seau et une éponge) et le nettoyage à grande eau des entrées de garage (alors qu'un simple balai fait très bien l'affaire).

L'insouciance avec laquelle les Canadiens gaspillent l'eau potable, une ressource dont la moitié de l'humanité manque cruellement, est toujours ahurissante. Mais le fait de poursuivre ce gaspillage éhonté en période de sécheresse dépasse l'entendement.

À défaut d'interdire l'usage abusif d'eau potable, le maire Pierre Bourque a demandé aux Montréalais de limiter leur consommation: « C'est une question de civisme », a-t-il précisé. En effet, l'eau potable étant un bien public, en abuser contrevient au civisme. Tout comme le vandalisme, le tapage nocturne et le déversement d'ordures sur la voie publique... autant de comportements

inciviques sanctionnés par la loi ! À quand des amendes sévères pour gaspillage d'eau potable ? Sans doute lorsque maires et ministres accepteront de risquer de perdre quelques votes: ceux de citoyens horrifiés à la vue de leur gazon jauni et incapables d'attendre la prochaine pluie pour le voir reverdir.

NICOLAS GILBERT
Hull

Un courage exemplaire

IL Y A DE CES démonstrations de courage et d'héroïsme qui surprennent parfois. Pas tant par le spectaculaire, car dans ce cas-ci, il n'y a pas de tape-à-l'oeil, que par l'intention manifestée par les principaux intéressés. Tous les vendredis, entre 12 et 13 heures, beaux temps, mauvais temps, Juifs et Palestiniens membres du PAJU (Palestiniens et Juifs Unis), se rassemblent pour manifester conjointement contre la situation qui prévaut au Proche-Orient.

Aujourd'hui, dans un parc tout juste de biais avec leur lieu de rassemblement habituel, coin Peel et René-Lévesque, se tenait un rassemblement de divers regroupements d'origine juive, venus dénoncer l'attentat suicide commis par un kamikaze palestinien dans les rues de Jérusalem et renouveler leur appui à l'état hébreux. Un petit coq, comme il en existe malheureusement trop au sein de toute communauté, était posté à l'entrée du parc, brandissant un drapeau israélien, un signe de défi au visage. Divers intervenants se sont succédé au micro, unis

dans l'indignation et la paranoïa.

Juifs et Palestiniens du PAJU sont demeurés impassibles, ignorant les passions basement nationalistes et raciales qui émanaient à une centaine de mètres d'eux, agissant en libres penseurs, en véritables citoyens du monde.

Voilà le genre de courage dont manque cruellement l'humanité.

DANIEL LAROCQUE

Leur vie n'est-elle pas précieuse aussi ?

DANS LE DÉBAT sur le clonage humain qui fait l'actualité présentement, un même argument ressort des deux camps adverses: la préciosité de la vie humaine. D'un côté, ceux qui s'y opposent invoquent le fait que la vie soit trop précieuse pour que l'on puisse détruire un embryon cloné dans le seul but d'en prélever les cellules souches. D'un autre côté, les partisans de cette technique affirment que le clonage humain, qu'il soit thérapeutique ou reproductif, sera une révolution scientifique, car il permettra de guérir des maladies jusqu'à maintenant incurables, donc de sauver de précieuses vies humaines et même de donner un deuxième souffle à un être précieux décédé trop tôt ou trop tragiquement. Voilà pour le débat. Toutefois, une question subsiste: la vie de qui est-elle ainsi si précieuse ? Est-ce seulement celle des gens issus des riches sociétés nord-occidentales ? Car si la vie est de ce fait si pré-

cieuse, qu'on m'explique pourquoi des milliers de gens continuent de mourir chaque jour de famine, de malnutrition et de maladies pourtant curables. Comment se fait-il que la science ne puisse encore rien pour eux ? Leur vie n'est-elle pas précieuse aussi ?

STÉPHANIE LEBLANC
Montréal

Conditions de travail écoeurantes

J'AURAIS UN commentaire à faire sur l'article de Catherine Gauthier et Éric Trottier dans lequel on dit que « la chaleur n'effraie pas les employés de Fairmount Bagel où le mercure indiquait 50 degrés du côté des fours »...

J'ai été franchement choquée de la désinvolture avec laquelle les conditions de travail écoeurantes sont traitées ici. Les gens sont tenus à l'esclavage pour ne pas perdre leur emploi, c'est pas pour faire plaisir aux consommateurs.

Il y a un homme qui est mort d'un coup de chaleur chez Weston, cette semaine. Je ne sais pas s'il avait « peur » ou non de la chaleur, mais elle l'a tué. Probablement que s'il est allé travailler à 49 degrés dans l'usine, c'était par « peur » de perdre sa job.

Les gens ont peur de perdre leur job, c'est pour ça qu'ils endurent. Parce qu'ils ont peur de pire; il me semble que ça ne coûte pas cher de jugement pour comprendre ça.

LOUISE TRENCIA
Montréal

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

11 août 2001

Page A22 manquante